

Le cyberharcèlement : le nouveau poison des jeunes

**Les perceptions du cyberharcèlement chez les
élèves de 7/8H de l'espace BEJUNE**

Formation primaire

Mémoire de Bachelor de : Damiano Strafella
Sous la direction de : Emmanuel Zannato
Delémont, avril 2023

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Emmanuel Zannato, directeur de ce mémoire de Bachelor, pour sa disponibilité, ses précieux conseils et son grand intérêt pour cette thématique.

Je remercie également tous les enseignants et les élèves sollicités dans ce travail, sans qui cela n'aurait pas pu être réalisé.

Enfin, mes remerciements vont également à ma famille et à mes amis qui m'ont soutenu et encouragé tout au long de ce travail. Pour terminer, je tiens à remercier ma cousine pour son important travail de relecture de ce mémoire.

Résumé

Ce travail traite de la thématique du cyberharcèlement, une nouvelle problématique de plus en plus présente dans l'ère numérique et qui touche de nombreux jeunes. Cette recherche se penche plus précisément sur la perception de ce phénomène chez des élèves de 7/8H dans l'espace BEJUNE.

L'objectif de ce travail est de comprendre si les élèves ont réellement conscience de ce que représente le cyberharcèlement, et de constater s'il y a une différence de perception entre les filles et les garçons et entre les jeunes scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE (Bienne, Delémont et Neuchâtel) et ceux des autres villes et villages de l'espace BEJUNE. Les différentes données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire.

La première partie de ce travail expose les connaissances liées à ce thème, permettant notamment au lecteur de mieux comprendre la problématique.

Dans un deuxième temps, la méthodologie utilisée est décrite.

Enfin, les résultats sont présentés et interprétés en réalisant notamment des liens avec la problématique et la théorie.

Cinq mots-clés

Cyberharcèlement, cycle 2, ère numérique, perceptions, répercussions

Liste des figures

Figure 1 : L'âge des participants	27
Figure 2 : Possession d'un appareil permettant de se connecter à Internet	28
Figure 3 : Possession d'un téléphone portable	29
Figure 4 : Appareil partagé/non partagé	29
Figure 5 : Les appareils que les participants possèdent	30
Figure 6 : Possession d'une console de jeu.....	30
Figure 7 : Possession des réseaux sociaux.....	32
Figure 8 : Possession des différents réseaux sociaux	33
Figure 9 : Est-ce que tes parents contrôlent ce que tu fais sur Internet ?	34
Figure 10 : Les avantages des réseaux sociaux	35
Figure 11 : Les inconvénients des réseaux sociaux	35
Figure 12 : Les deux premiers inconvénients	36
Figure 13 : J'ai déjà entendu parler du cyberharcèlement	38
Figure 14 : Où as-tu entendu parler du cyberharcèlement ?	39
Figure 15 : Qui t'a parlé du cyberharcèlement ?	39
Figure 16 : Définition du cyberharcèlement	41
Figure 17 : Victime de cyberharcèlement.....	42
Figure 18 : En avoir parlé à quelqu'un (victime de cyberharcèlement)	43
Figure 19 : Connaître quelqu'un qui est victime de cyberharcèlement	44
Figure 20 : En avoir parlé à quelqu'un (connaître une victime de cyberharcèlement)	44
Figure 21 : Ne pas vouloir s'en mêler	45
Figure 22 : Déjà avoir insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux	47
Figure 23 : Déjà s'être moqué de quelqu'un sur les réseaux sociaux.....	47
Figure 24 : Les répercussions du cyberharcèlement	48
Figure 25 : Situation numéro 1	50
Figure 26 : Situation numéro 2	51
Figure 27 : Situation numéro 3.....	51
Figure 28 : Situation numéro 4.....	52
Figure 29 : Situation numéro 5.....	53

Liste des tableaux

Tableau 1 : Bellon & Gardette (2019) – Âge d'accès à Facebook.....	8
Tableau 2 : Cyberlife (2022) – Victimes ou auteurs de harcèlement ou cyberharcèlement...	12
Tableau 3 : Lucia, Stadelmann & Pin (2018) - Évolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017	14
Tableau 4 : Bellon & Gardette (2013) – Les différences entre le harcèlement et le cyberharcèlement.....	15

Liste des annexes

Annexe 1 : Lettre d'information	I
Annexe 2 : Contrat d'engagement	II
Annexe 3 : Le questionnaire	III

Sommaire

Introduction	1
1. Problématique	3
1.1. Définition et importance de l'objet et du problème de recherche.....	3
1.1.1. Raison d'être de l'étude	3
1.1.2. Présentation du problème.....	4
1.1.3. Intérêt de l'objet de recherche.....	5
1.2. État des connaissances théoriques.....	6
1.2.1. Origine ou bref historique.....	6
1.2.2. Champs théoriques et concepts	9
1.2.3. Résultats de recherches, théories et synthèses.....	11
1.2.4. Controverses et ressemblances entre études	15
1.3. Question de recherche et objectifs (ou hypothèses) de recherche.....	16
1.3.1. Identification de la question de recherche	16
1.3.2. Objectifs (ou hypothèses) de recherche	16
2. Méthodologie	18
2.1. Fondements méthodologiques	18
2.1.1. Type de recherche	18
2.1.2. Type d'approche	18
2.1.3. Type de démarche	19
2.1.4. Type d'enjeu et objectif.....	19
2.2. Nature du corpus	19
2.2.1. Récolte des données	19
2.2.2. Échantillonnage	23
2.3. Méthodes et/ou techniques d'analyse des données	24
2.3.1. Transcription	24
2.3.2. Traitement des données.....	25
2.3.3. Analyse des données	25
3. Présentation et interprétation des résultats	26
3.1. Quelques informations sur les personnes questionnées.....	26
3.2. Leur utilisation d'Internet.....	27
3.2.1. Appareils permettant de se connecter à Internet	27
3.2.2. Les réseaux sociaux.....	31

3.3. Le cyberharcèlement.....	38
3.3.1. Les connaissances du cyberharcèlement.....	38
3.3.2. Victime de cyberharcèlement	41
3.3.3. Auteur de cyberharcèlement	46
3.3.4. Cyberharcèlement ou non ?	49
Conclusion.....	54
Références bibliographiques	59
Annexes :	I

Introduction

Mon travail de recherche porte sur le thème du cyberharcèlement. Bien que le terme de harcèlement scolaire soit connu depuis de nombreuses années, le cyberharcèlement est un phénomène relativement récent, apparu il y a seulement une dizaine d'années. En effet, cette problématique a émergé avec l'avènement d'Internet et des outils de communication, tels que les réseaux sociaux, les téléphones portables, les ordinateurs ou encore les montres connectées. Bien que les nouvelles technologies offrent de nombreuses opportunités, selon la manière dont elles sont utilisées, elles peuvent donner lieu à des problématiques comme le cyberharcèlement.

Si je devais définir le cyberharcèlement avec mes propres mots, je dirais que c'est du harcèlement scolaire qui a le potentiel de s'amplifier. En effet, le harcèlement scolaire, connu dans le monde entier, se produit généralement dans l'enceinte de l'école. Le cyberharcèlement, quant à lui, peut se produire n'importe où, même en dehors de l'école. Il poursuit la victime où qu'elle soit et ne lui laisse aucun répit. De plus, il peut prendre des proportions énormes étant donné qu'il se produit sur Internet et peut être vu à grande échelle. Nous pourrions imaginer le cyberharcèlement comme une arme permettant de blesser gravement une personne sans même la voir, et ce, peu importe notre emplacement sur la planète.

« Respecter l'autre, c'est le considérer en tant qu'être humain et reconnaître la souffrance qu'on lui inflige. »

Marie-France Hirigoyen

Cette citation reflète parfaitement l'objet de ce travail. En effet, après avoir découvert de nombreux articles décrivant des cas de cyberharcèlement ayant conduit à des suicides, je me suis demandé comment certains individus, même dès leur plus jeune âge, pouvaient commettre de tels actes et ainsi détruire la vie d'une personne. Bien que nous puissions parfois observer certains comportements malveillants entre les enfants, ce qui m'interpelle le plus est la manière dont cela peut s'amplifier. L'une des premières choses que les enfants apprennent à l'école est le respect de l'autre. Il convient de se demander si les jeunes élèves ont véritablement conscience de ce que représente le cyberharcèlement. En d'autres termes, il s'agit de comprendre s'ils sont conscients que les actes qu'ils commettent, même mineurs, peuvent être assimilés à du cyberharcèlement ou peuvent conduire à cela. Autrement dit, sont-ils conscients des répercussions de leurs actions ? Ma recherche porte donc sur les

perceptions du cyberharcèlement chez les élèves de 7/8H scolarisés dans l'espace BEJUNE. La question de recherche que j'aborde dans ce travail est donc la suivante : « Comment les élèves de 7/8H perçoivent-ils le cyberharcèlement et ses répercussions ? ».

Tout d'abord, je réalise un état des lieux auprès de l'ensemble des élèves, puis je fais une distinction entre les filles et les garçons. Enfin, je distingue les élèves scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE de ceux des autres villes et villages de cette même région.

Mon travail se compose de plusieurs parties. Dans la première partie, j'expose différentes notions théoriques telles que les résultats de diverses recherches, les définitions du cyberharcèlement et les distinctions avec le harcèlement, les origines du cyberharcèlement, les différents réseaux sociaux, les définitions des termes utilisés, ainsi que les conséquences du cyberharcèlement.

Ensuite, je présente la méthodologie employée dans ce travail, à savoir l'outil utilisé pour collecter les données, la manière dont les données sont exploitées et l'échantillonnage.

Puis, j'expose les résultats obtenus à partir des questionnaires envoyés aux élèves de 7/8H de l'espace BEJUNE.

Ces résultats sont analysés et interprétés en établissant notamment des liens avec les notions théoriques étudiées dans la première partie. Enfin, je réponds à ma question de recherche et vérifie les hypothèses émises au début de ce travail.

1. Problématique¹

1.1. Définition et importance de l'objet et du problème de recherche

1.1.1. Raison d'être de l'étude

Ce travail traite du cyberharcèlement et plus précisément de la manière dont celui-ci est perçu par des élèves du cycle 2 ainsi que de leur prise de conscience quant à ses répercussions dans le milieu scolaire. En effet, cette thématique devient de plus en plus d'actualité dans cette société qui devient de plus en plus numérique. Cela touche un très grand nombre de jeunes et implique de graves conséquences particulièrement alarmantes. De plus, contrairement au harcèlement scolaire qui se développe principalement au sein même de l'école, le cyberharcèlement, quant à lui, dépasse les murs scolaires et persécute l'enfant jusqu'à dans sa chambre. Cette forme d'intimidation prend donc de plus en plus d'ampleur.

Tout au long de ma scolarité, il m'est souvent arrivé de constater du harcèlement au sein des écoles que j'ai fréquentées. Les conséquences étaient diverses, refus de venir à l'école, changement d'établissement scolaire et parfois tentative de suicide. De plus, nous pouvons malheureusement souvent entendre dans les médias des cas d'enfants se donnant la mort à la suite de harcèlement. L'affaire de Marion Fraisse, cette collégienne française qui s'est suicidée à l'âge de 13 ans par pendaison en est un exemple. Cela augmente d'autant plus avec cette ère numérique.

De plus, dans le cadre de ma formation, j'ai eu l'opportunité de pouvoir suivre différentes conférences² traitant de thématiques telles que le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement ou encore le sexting. Dans ces différentes conférences, il a été démontré l'accroissement de ces phénomènes dans les écoles d'aujourd'hui ainsi que tous les dangers qui en découlent. Tout cela m'a beaucoup sensibilisé en tant que futur enseignant et m'a aussitôt paru être un problème sur lequel il est important de se pencher. Ce travail me donne premièrement la possibilité d'en apprendre davantage concernant ce sujet. Cela pourrait me servir afin de pouvoir mieux gérer une telle situation si elle devait se produire dans ma classe. En outre, il

¹ Par souci de clarté, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

² Conférence en ligne : Les enfants préparés face au harcèlement (Emmanuelle Piquet, 2022) / Conférence en ligne : La sexualité à l'ère numérique : le sexting et les adolescent.es (Yara Barrense-Dias, 2022) / Conférence en ligne : Les écrans, quelle place et quel impact dans et en dehors de l'école ? (Emmanuel Flaction, 2023)

me permettra également de constater la manière dont les élèves du cycle 2 perçoivent cette nouvelle forme de harcèlement qu'est le cyberharcèlement et s'ils sont véritablement conscients de ses répercussions dans le milieu scolaire.

1.1.2. Présentation du problème

« À l'âge de 10 ans, 9 % des enfants ont déjà été victimes de discrimination sur Internet et 5 % de cyberharcèlement, principalement dans les jeux en ligne pour les garçons » (Office fédéral des assurances sociales, 2019).

À travers cette citation, nous pouvons constater que le cyberharcèlement commence chez les enfants dès leur plus jeune âge. Cela concerne donc déjà les élèves de la fin du deuxième cycle de l'école primaire. L'étude EU Kids Online Suisse datant de 2019, dans laquelle plus de 1000 élèves âgés de 9 à 16 ans ont été interrogés concernant leur utilisation d'Internet ainsi que leurs expériences de situations à risque, a mis en évidence plusieurs problèmes liés au cyberharcèlement (Hermida Martin, 2019).

En premier lieu, les réseaux sociaux et les messageries directes constituent les principaux canaux du cyberharcèlement. Cela montre donc que les jeunes peuvent être facilement confrontés à ce phénomène. En effet, selon la même étude, il a été révélé que « le smartphone est devenu le principal appareil d'accès à Internet et que les 9-10 ans sont déjà 49 % à en utiliser au moins une fois par semaine pour aller sur Internet ».

De plus, les jeunes qui se font harceler en ligne en discutent généralement avec un ou une amie ; toutefois, 16 % n'en parlent à personne. Cela montre qu'il s'agit pour certains d'un sujet sensible et qu'il peut être considéré comme un tabou. En effet, ces jeunes victimes ont conscience qu'il y a un problème mais ne vont pas chercher d'aide, ce qui valide en quelque sorte l'acte du harceleur.

Bien que la technologie permette de réaliser de nombreuses choses très pertinentes, elle peut également devenir plutôt dangereuse si elle est exploitée de manière néfaste. En effet, le souci majeur est que la technologie peut faciliter le harcèlement si elle est employée de manière abusive. En effet, comme l'explique Elliott (2015), cela permet au harceleur d'être totalement anonyme en utilisant des pseudonymes dans les chats ou les messageries, en falsifiant son identité, en ouvrant des comptes e-mails temporaires ou en créant d'autres sites web. Les agresseurs ne se rendent souvent même pas compte de la souffrance que la victime peut ressentir étant donné qu'ils ne la voient pas. De plus, Bellon & Gardette (2013) parlent d'un

défaut d'empathie. En effet, le harceleur n'étant pas face à sa victime, il n'a pas la visibilité des émotions, ce qui diminue la répugnance à faire du mal. En lien avec cela, les deux auteurs évoquent la citation de Chateaubriand dans « Le Génie du Christianisme » :

« O conscience ! Ne serais-tu qu'un fantôme de l'imagination, ou la peur des châtimens des hommes ? Je m'interroge ; je me pose cette question : Si tu pouvais, par un seul désir, tuer un homme en Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir ? » (p.27)

Cette citation peut nous faire réfléchir car elle nous fait prendre conscience qu'il est beaucoup plus facile de faire du mal à une personne lorsque celle-ci n'est pas devant nous. L'expérience de Stanley Milgram réalisée dans les années 1960 en est un exemple³.

1.1.3. Intérêt de l'objet de recherche

Le cyberharcèlement est un sujet qui m'inquiète en tant que futur enseignant. En effet, il s'agit d'un phénomène dangereux qui laisse bien trop souvent de grandes cicatrices. À mon sens, il est donc primordial d'étudier cette thématique qui reste un fléau dans nos écoles. En plus de toucher la victime, ce problème a des conséquences importantes sur le climat scolaire, qui est également une thématique cruciale pour garantir le bien-être et la sécurité des élèves.

À travers les nombreux témoignages que nous pouvons encore régulièrement lire dans les médias sur des cas de cyberharcèlement chez les jeunes, nous pouvons nous demander si les élèves sont suffisamment sensibilisés et préparés à utiliser internet de manière appropriée. Les élèves sont de plus en plus amenés à utiliser des supports numériques à l'école. En effet, l'éducation numérique fait partie intégrante du Plan d'Étude Romand (PER). Ses objectifs prioritaires sont les suivants : « rechercher, analyser, évaluer l'information et créer des contenus médiatiques à l'aide d'outils adéquats, de manière citoyenne et responsable », « modéliser des phénomènes naturels, sociaux et techniques et résoudre des problèmes en recourant aux concepts de base de la Science informatique », « développer des compétences

³ « Cette expérience révèle à quel point il peut être facile de faire du mal à une personne lorsqu'on ne la voit pas. Le psychologue américain Stanley Milgram (1933-1984) a réalisé, entre 1950 et 1963, une série d'expériences montrant que des individus tout à fait ordinaires étaient capables d'envoyer des décharges électriques extrêmement violentes à une personne qu'ils ne connaissaient pas et qui ne leur avait rien fait, simplement parce qu'on leur en donnait l'ordre dans le cadre de ce qu'ils croyaient être une expérience scientifique. Plus les sujets sont proches de la victime, moins ils ont tendance à obéir à l'ordre de la faire souffrir. En revanche, dans le cas où l'agresseur ne voit pas sa victime, le taux d'obéissance des individus peut atteindre plus de 60% » (Bellon & Gardette, 2013, p. 27).

d'utilisation efficace et responsable des environnements de communication, de collaboration et d'édition numériques » (CIIP, 2021).

Le PER permet donc aux élèves de se familiariser de plus en plus avec les outils numériques et d'apprendre à les utiliser de manière adéquate, dès le cycle 1. De plus, il permet aux élèves de comprendre les avantages et les risques du numérique. En effet, l'une des attentes fondamentales pour le cycle 2 est que l'élève « identifie quelques opportunités et risques de l'utilisation du numérique et applique les règles de sécurité sur ses données personnelles » (CIIP, 2021, p. 39). En conclusion, dans la progression des apprentissages, le PER prévoit la « sensibilisation aux phénomènes d'amplification du harcèlement par le numérique et mise en évidence des comportements adéquats pour y réagir en tant que témoin (« spectateur »), cible ou auteur » (CIIP, 2021, p. 38).

1.2. État des connaissances théoriques

1.2.1. Origine ou bref historique

Bien que le terme « cyberharcèlement » soit très présent de nos jours, il n'existait pas encore il y a une trentaine d'années. L'étude de cette notion a débuté en Amérique du Nord (Blaya, 2018) à travers différents travaux, dont celui de Bill Belsey qui est le premier à avoir défini le cyberharcèlement en 2003 (cf. point 1.2.2) (Bellon & Gardette, 2013). En Europe, c'est en Angleterre que Smith et ses collègues (2008) se sont intéressés en premier à ce phénomène à la suite des travaux d'Olweus (1999) sur le harcèlement (Blaya, 2018).

L'arrivée d'internet dans les années 1990 ainsi que l'émergence des téléphones portables et des réseaux sociaux ont fait apparaître une nouvelle forme de harcèlement : le cyberharcèlement. De nombreux réseaux sociaux ont été développés à partir de ces années. En voici quelques-uns :

Classmates.com : il s'agit du tout premier réseau social créé par Randy Conrads en 1995 (Santos, 2017). Ce dernier avait été créé afin de pouvoir retrouver des anciens amis de l'école primaire ou secondaire, du lycée, de l'université ou d'anciens collègues.

Périscope : cette application créée en 2015 a été la première à permettre de se filmer et de transmettre les vidéos en direct. Cela a donc été le début des réseaux sociaux permettant de partager des images en direct. Cependant, certaines victimes ont utilisé ce réseau social afin de diffuser leur suicide en direct (Bellon & Gardette, 2019).

Les SMS (privé, WhatsApp...) : selon Bellon et Gardette (2019), ces types de messages qui sont envoyés via les téléphones portables sont le moyen de communication privilégié par les jeunes. Ils révèlent qu'un élève sur deux envoie plus de 100 SMS par jour. L'intensité de ces échanges lie l'individu au groupe. En effet, les deux auteurs expliquent que « le développement de la personnalité est intrinsèquement corrélé à la reconnaissance par le groupe » (p.62). L'individu peut alors être angoissé d'être coupé de son réseau d'amis. Par ailleurs, les élèves exclus par les groupes ressentent une violence insurmontable et sont même parfois amenés à commettre des actes malheureux. Les SMS sont très souvent liés à des cas de cyberharcèlement.

Twitter : Il a été créé en 2006 et permet de publier en temps réel diverses informations sous forme de petits messages, de la même manière que des dépêches de presse. Bellon et Gardette (2019) expliquent que l'utilisation de ce réseau social par les collégiens en France est marginale. En effet, seulement 12 % d'entre eux déclarent l'utiliser. Selon eux, cela ne serait donc pas vraiment un support propice au cyberharcèlement.

Snapchat : Il est apparu en 2011 et fait partie des réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes. En effet, James (2020) révèle que 91 % des jeunes l'utilisent. Ce réseau social permet l'envoi éphémère de messages, de photos ou de vidéos. L'expéditeur peut choisir la durée d'affichage, de 1 à 10 secondes, des éléments qu'il envoie, et cela peut être visionné une seule fois. Ce système incite donc davantage les jeunes à envoyer différents contenus, tels que des images provocatrices, ou encore le partage de leur intimité ou celle d'autres personnes prises sans qu'elles le sachent. Cependant, ce système peut être très facilement contourné. En effet, il suffit de réaliser une capture d'écran avec son smartphone afin de conserver les clichés. De plus, il existe certaines applications (comme Snapsave) permettant de conserver toutes les images reçues sur Snapchat. Par ailleurs, ces documents ont un grand risque de devenir publics en cas de piratage. Cela avait été le cas en 2014 à la suite d'une cyberattaque contre Snapsave, publiant des dizaines de milliers de vidéos et de photos (Bellon & Gardette, 2019). Tout cela peut donner lieu à du cyberharcèlement ainsi qu'à du sexting⁴.

Facebook : Ce principal réseau social créé en 2004 par Mark Zuckerberg a dépassé, en décembre 2015, le milliard d'inscrits (Bellon & Gardette, 2019). Ce dernier regroupe les différentes fonctions des divers réseaux sociaux. En effet, il permet de communiquer avec

⁴ Le terme « sexting », composé des mots « sexe » et « texting », désigne la pratique d'échanger des photos ou des vidéos à caractère sexuel de manière virtuelle (Kumli Ryter, 2022). Le problème survient lorsque ces clichés sont partagés sur Internet.

d'autres utilisateurs à travers le monde, de publier des images, mais également d'en repartager, ainsi que d'en commenter ou de valider une publication avec un « like⁵ ». Cependant, bien que l'inscription ne soit pas autorisée avant 13 ans, plus de trois quarts des élèves (78,4 %) qui possèdent un compte Facebook l'ont eu avant 13 ans (Bellon & Gardette, 2019). En effet, même si de nombreux sites requièrent un âge minimal d'inscription, il est très simple de contourner cette restriction. Comme nous pouvons le constater dans ce tableau de Bellon et Gardette (2019) :

Tableau 1 : Bellon & Gardette (2019) – Âge d'accès à Facebook

	9 ans et moins	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
% par âge	4,4 %	20,0 %	22,7 %	24,9 %	17,7 %	3,5 %	0,4 %
Cumul 2016	10,8 %	30,8 %	53,5 %	78,4 %	96,1 %	99,6 %	100 %
Rappel 2013	5,4 %	20,6 %	41,5 %	73,3 %	93,9 %	99,7 %	

Nous pouvons constater que la majorité des élèves (24,9 %) possèdent un compte Facebook dès l'âge de 12 ans. À l'âge de 11 ans, ils sont 22,7 % et 20 % à 10 ans, contre 17,7 % à 13 ans. De plus, 4,4 % des élèves s'inscrivent avant l'âge de 9 ans. Cela montre que la plupart des élèves s'inscrivent sur Facebook bien avant l'âge minimal requis.

Instagram : Selon une étude de James (2022), ce réseau social créé en 2010, est arrivé en tête des applications préférées des jeunes sur les smartphones. Instagram permet de partager des vidéos et des photos de son quotidien. Les utilisateurs peuvent suivre d'autres comptes et être suivis en retour. Chaque personne peut liker une publication, la commenter et la partager (CPP, 2021).

TikTok : Cette application sortie en 2016 se place en deuxième position juste après Instagram dans l'étude de James (2022). Anciennement appelé Musical.ly, ce réseau social est utilisé exclusivement sur les appareils mobiles. Il consiste à réaliser des vidéos de courte durée dans lesquelles les personnes se filment souvent en train de réaliser un challenge comme une danse, un défi ou chanter. Les utilisateurs ont également la possibilité de laisser des likes, de commenter et de partager les publications. De plus, sur l'écran d'accueil, les utilisateurs peuvent voir les contenus qui sont tendances (CPP, 2021).

⁵ Ce terme désigne le fait d'indiquer que nous aimons un contenu.

YouTube : Ce site apparu en 2005 permet de partager des vidéos de tout genre. En raison de sa grande notoriété auprès des jeunes, il est également utilisé pour la diffusion de cyberbullying. De nombreuses personnes consultent ce site en se servant des liens transmis par les camarades, mais ils sont moins nombreux à publier leurs propres vidéos (Bellon & Gardette, 2019).

1.2.2. Champs théoriques et concepts

Tout d'abord, il me semble important de définir le cyberharcèlement, aussi appelé cyberbullying, terme utilisé pour la première fois en 2003 par le professeur canadien Bill Belsey (2003), qui en donne la définition suivante :

« La cyber-intimidation est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (comme l'e-mail, le téléphone portable et les SMS, la messagerie instantanée, les pages Web personnelles) pour adopter délibérément, répétitivement et de manière agressive un comportement à l'égard d'un individu ou d'un groupe avec l'intention de provoquer un dommage à autrui. » (Cité par Bellon & Gardette, 2013, p.18)

Une autre définition a été apportée en 2008 par le chercheur britannique Peter K. Smith (2008), qui selon lui, il s'agit d'un « acte agressif, intentionnel perpétré aux moyens de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. » (Cité par Bellon & Gardette, 2013, p.18)

À travers ces deux définitions, nous pouvons constater que les principaux aspects du cyberharcèlement peuvent facilement être assimilés à ceux identifiés par Dan Olweus dans sa définition du harcèlement scolaire. En effet, ce chercheur norvégien a été le premier à étudier cette notion en 1970 et la décrit de la manière suivante :

« Un élève est victime de violence lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs élèves [...]. L'élève visé par les actions négatives a du mal à se défendre et se trouve en quelque sorte démuni face à l'élève (ou aux élèves) qui le harcèle. » (Cité par Bellon & Gardette, 2013, p.11)

Les mêmes caractéristiques peuvent alors être identifiées entre le harcèlement scolaire et le cyberbullying, comme le fait qu'il y ait une sorte de répétition sur du long terme, une disproportion des forces au profit des agresseurs, et pour finir, l'envie de nuire à la victime.

Cependant, nous verrons dans la suite de ce travail que ces deux notions ne sont de loin pas similaires.

Par ailleurs, le terme de cyberharcèlement n'est pas le seul employé par les chercheurs. En effet, en parcourant les différents textes traitant de ce sujet, nous pouvons relever des termes plus spécifiques tels que cyberbullying, cyberviolence, cybervictimisation, cyberdélinquance ou encore cyberagression. De plus, il existe différentes formes de cyberharcèlement. Angélique Gozlan (2018) en décrit quelques-unes :

Happy slapping ou joyeuses baffes : cela consiste à filmer une agression physique, des insultes, des violences physiques graves, voire des violences sexuelles, d'une personne avec un téléphone portable et à ensuite le diffuser sur internet. Le but est souvent de faire du « buzz » et d'obtenir ainsi un grand nombre de « likes ».

Flaming : ce terme désigne le fait de poster des messages diffamatoires sur les réseaux sociaux ou par messagerie instantanée. Il s'agit souvent de courts échanges très violents entre plusieurs personnes qui tiennent des propos vulgaires et insultants, sans conscience de dépasser les limites ainsi que de l'outrage fait à la personne.

Harassement : ceci est très similaire au Flaming. En effet, il s'agit également d'un envoi répété de messages offensifs et violents, non pas sur un seul élément, mais sur plusieurs avec une constante répétition du message diffamatoire et humiliant.

Outing : cela consiste à divulguer publiquement des informations intimes ou confidentielles sur une personne, telles qu'une photographie ou une vidéo intime à caractère sexuel, la communication d'un secret, d'un numéro de téléphone ou de documents embarrassants.

Masquerade : cela correspond à l'usurpation d'identité à des fins malveillantes. En effet, cela consiste à emprunter le pseudonyme de la victime afin de la discréditer au sein de sa propre communauté d'amis ou pour lancer des insultes à une autre personne et ainsi faire punir la victime.

Sexting : cela désigne la transmission et le dévoilement de données très intimes à caractère sexuel. Ce terme provient du mot « sexto » apparu dans les années 2010, qui consistait à envoyer un texto sexuel ou érotique. Cet usage devient de la cyberviolence lorsque les vidéos ou les photographies sont réalisées à l'insu de la personne qu'elles représentent ou sous la

contrainte, et sont diffusées sans le consentement de celle-ci dans le but de nuire à son image et à sa réputation.

Selon Bellon et Gardette (2019), le sexting « peut devenir l'une des pires agressions pouvant menacer un adolescent dans le cyberspace et, à ce titre, il fait apparaître de façon grossissante - pour ainsi dire à la loupe - la nature exacte du cyberharcèlement et des dangers qui l'accompagnent » (p.89). En effet, ils expliquent que cette forme de harcèlement a déjà fait de nombreuses victimes. Par ailleurs, le cyberharcèlement peut regrouper plusieurs de ces différentes formes en même temps, ce qui peut vraiment être dévastateur pour la victime.

1.2.3. Résultats de recherches, théories et synthèses⁶

Une très récente recherche a été réalisée par James (2022) portant sur les habitudes des jeunes suisses en matière de loisirs et de médias. Cette étude démontre que les réseaux sociaux, Internet et le téléphone portable occupent la plus grande place dans le quotidien médiatique des jeunes suisses. En effet, il a été relevé qu'environ 90% des jeunes utilisent les réseaux sociaux. En outre, plus ils sont jeunes, plus les élèves s'adonnent aux jeux vidéo, ce qui concerne davantage les garçons qui représentent les deux tiers, contre seulement une fille sur cinq. De plus, les garçons passent plus de temps à visionner des vidéos sur Internet que les filles. Cependant, les filles réalisent davantage de photos numériques et d'enregistrements vidéo et les envoient aussi plus régulièrement sur Internet.

En ce qui concerne les activités sur les réseaux sociaux, il a été relevé qu'environ trois quarts des jeunes qui ont participé à cette recherche déclarent regarder et liker des publications d'autres personnes ou utiliser les réseaux sociaux afin d'envoyer des messages personnels plusieurs fois par semaine, voire tous les jours pour plus de la moitié des jeunes. De plus, environ un quart partage et commente régulièrement les publications d'autres personnes. En ce qui concerne la différence entre les sexes, les filles publient davantage de messages publics que les garçons. Les réseaux sociaux tels que YouTube et Twitter sont davantage utilisés par les garçons, tandis que TikTok et Snapchat sont davantage utilisés par les filles (James, 2022). En outre, il a été constaté que les filles utilisent davantage Instagram (Cyberlife, 2021).

En ce qui concerne le cyberharcèlement, un peu plus d'un tiers des jeunes affirment que des informations fausses, offensantes ou des insultes les concernant ont déjà été divulguées dans

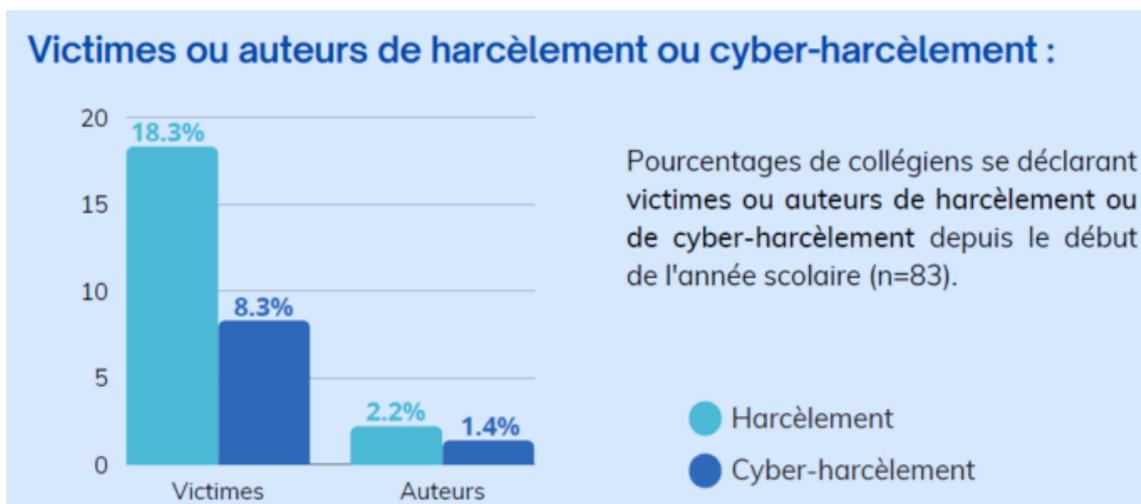
⁶ Il faut tenir compte que ces données datent, pour certaines, d'un certain nombre d'années et que ces dernières peuvent avoir changées étant donné l'évolution de l'ère numérique.

des chats privés ou que des photos ou des vidéos d'eux ont été mises en ligne sans leur accord. Aucune grande différence n'a été constatée entre les deux sexes selon cette étude. Cependant, il a été relevé que les filles sont presque deux fois plus souvent victimes que les garçons de harcèlement en lien avec des éléments liés à la sexualité.

Pour conclure, cette étude démontre que plus de la moitié des jeunes ont déjà visionné des vidéos violentes sur leur smartphone ou leur ordinateur, et qu'environ un jeune sur dix en a déjà envoyé. Les garçons sont plus nombreux que les filles à avoir visionné des vidéos violentes, et ils sont presque trois fois plus nombreux à en avoir envoyées.

Selon l'étude Cyberlife (2022), qui vise à dresser un état des lieux de la situation des adolescents, notamment en matière de cyberharcèlement, il a été relevé qu'en septembre 2022, 8,3 % des collégiens ont déjà été victimes de cyberharcèlement depuis le début de l'année scolaire, contre 1,4 % qui en ont été auteurs.

Tableau 2 : Cyberlife (2022) – Victimes ou auteurs de harcèlement ou cyberharcèlement



Nous pouvons constater que le nombre de victimes est beaucoup plus élevé que celui des auteurs. De plus, toujours selon cette étude, parmi les collégiens ayant déclaré avoir été victimes de harcèlement depuis la rentrée scolaire, un quart ont aussi dit avoir été cyberharcelés. Cela peut nous faire réfléchir à quel point un jeune peut souffrir en étant déjà harcelé entre les murs de l'école, et que cela continue même en dehors. De plus, nous pouvons remarquer la rapidité à laquelle les différents cas de harcèlement peuvent augmenter.

Du côté des parents, l'étude Cyberlife (2021) révèle que, parmi les élèves qui possèdent des comptes sur des réseaux sociaux, 65 % surveillent l'utilisation de ces applications, tandis que 35 % ne les surveillent pas.

En s'intéressant à d'autres études plus anciennes, nous pouvons constater que le cyberharcèlement était déjà très présent. En effet, une recherche qui visait à évaluer les usages numériques, les prises de risques et les expériences négatives en ligne avait été menée dans le sud de la France, et ce, dans plusieurs établissements scolaires. Les résultats avaient ainsi démontré que les élèves du primaire passaient en moyenne 150 minutes par jour en ligne, contre 190 minutes à l'école secondaire. Seuls 49 % des élèves du primaire avaient déclaré connaître personnellement tous leurs amis en ligne. En ce qui concerne la cyberintimidation, 14 % des élèves de l'école primaire avaient déjà vécu des expériences négatives sur Internet, contre seulement 5 % à l'école secondaire (Catherine & Michael, 2016). Cela démontre que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le cyberharcèlement ne se produit pas uniquement à l'école secondaire, mais peut commencer déjà bien avant.

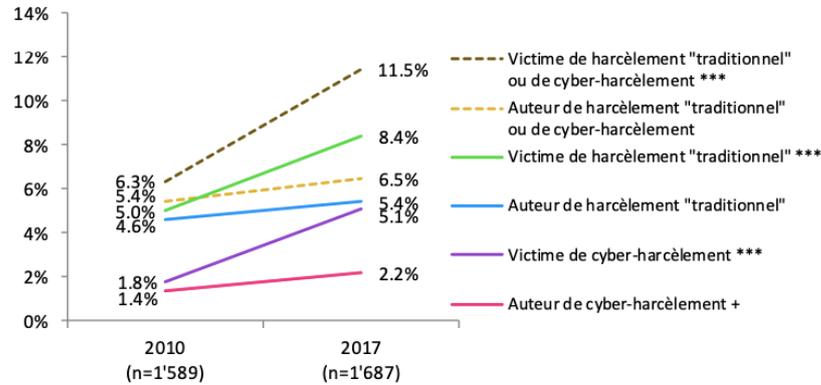
En effet, une autre recherche avait été réalisée par Mishna, Khoury-Kassabri, Gadalla et Daciuk (2012) au Canada auprès de jeunes âgés de 10 à 17 ans portant sur le cyberharcèlement. Cette étude avait révélé que les plus jeunes étaient en moyenne plus victimes que les plus âgés. Cependant, ils étaient plus nombreux à être à la fois victimes et auteurs (cité par Blaya, 2018, p.427).

Les résultats de l'enquête EU Kids Online (Blaya & Alava, 2012) avaient mis en évidence qu'en France, les filles étaient trois fois plus nombreuses que les garçons à affirmer être victimes de cyberharcèlement. Les garçons, quant à eux, en étaient plus souvent victimes au travers de l'usage de téléphones portables. Jackson, Cassidy et Brown (2009), avaient révélé, dans une étude réalisée au Canada, que les filles étaient plus souvent victimes de sollicitations sexuelles indésirées, de chantage au sexting ou à la photo dénudée. Les garçons, quant à eux, étaient plus souvent exclus du fait de leur présence plus marquée dans les jeux vidéo multi-joueurs (cité par Blaya, 2018, p.428). Cela nous permet de réaliser plusieurs liens entre les anciennes études et celles plus récentes.

Lucia, Stadelmann et Pin (2018) ont réalisé des enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel. Dans une de leurs recherches, elles ont relevé l'évolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017. Le graphique suivant représente bien les résultats de cette étude :

Tableau 3 : Lucia, Stadelmann & Pin (2018) - Évolution des comportements à risque des jeunes entre 2010 et 2017

Figure 13 Victimes et auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement (au moins 1x/semaine) au cours des 12 derniers mois selon le sexe (%)



Notes : Les astérisques indiquent si les différences entre 2010 et 2017 sont significatives. Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Nous pouvons constater que le nombre de victimes de cyberharcèlement a drastiquement augmenté entre 2010 (1,8 %) et 2017 (5,1 %). Les auteurs de cyberharcèlement ont également augmenté de 1,4 % à 2,2 %, mais l'évolution est moins conséquente que celle des victimes. Nous pouvons encore une fois constater une grande différence entre les personnes victimes de cyberharcèlement et celles qui en sont auteurs. Cela peut nous amener à nous demander si les jeunes se rendent vraiment compte qu'ils harcèlent. Autrement dit, ont-ils réellement conscience de ce qu'est le cyberharcèlement et que ce qu'ils commettent est en lien avec ce dernier ?

Quant aux conséquences et aux répercussions du cyberharcèlement sur les jeunes et leur scolarité, elles sont nombreuses. En effet, Blaya (2018) explique que les personnes qui en sont victimes ressentent de la peur, de la tristesse, de la honte, de la colère et ont un niveau d'anxiété élevé. De plus, elle explique qu'elles souffrent d'insomnie et de troubles du sommeil, ainsi que de détresse psychologique.

Cela affecte d'autant plus la vie scolaire des jeunes victimes car ces derniers s'absentent plus souvent, rencontrent des difficultés de concentration et sont sanctionnés plus fréquemment. L'échec scolaire, le décrochage, l'absentéisme, la perte de concentration et la démotivation sont également des éléments affectant la scolarité de ces jeunes. Blaya (2018) conclut en expliquant que le bien-être des victimes est affecté et qu'elles ressentent un sentiment d'insécurité. Cela touche donc particulièrement le climat scolaire de manière défavorable et peut donc également impacter d'autres élèves.

L'UNICEF France (2019) ajoute même que le cyberharcèlement peut conduire à la dépression et même à des conduites suicidaires.

1.2.4. Controverses et ressemblances entre études

Comme expliqué précédemment, le cyberharcèlement et le harcèlement ne sont pas totalement similaires. Bien que de nombreuses études affirment que le cyberharcèlement ne serait qu'une transposition du harcèlement dans l'univers d'Internet, Blaya (2018) explique que d'autres travaux ont mis en évidence des différences bien précises. Par ailleurs, elle précise également que contrairement au harcèlement, toutes les définitions du cyberharcèlement ne parlent pas de répétition. En effet, puisqu'un message en ligne est généralement permanent, la durée de l'exposition, tant pour la victime que pour les témoins, peut avoir des conséquences aussi graves que celles du harcèlement même sans la répétition de l'acte. Cela signifie donc que le cyberharcèlement n'est pas forcément un acte répétitif, mais une action qui perdure.

Bellon et Gardette (2013) ont élaboré un tableau précisant quelques différences entre le harcèlement et le cyberharcèlement :

Tableau 4 : Bellon & Gardette (2013) – Les différences entre le harcèlement et le cyberharcèlement

School Bullying	Cyberbullying
Il implique les mêmes protagonistes : harceleur, victime, pairs.	Les rôles sont redistribués. De nouveaux protagonistes font leur apparition.
Il y a <i>school bullying</i> lorsque : <ul style="list-style-type: none"> - les mêmes faits sont régulièrement répétés ; - il y a une disproportion des forces en faveur des agresseurs (plus forts, plus nombreux...); - il y a l'intention de nuire. 	Il peut y avoir cyberbullying lorsque : <ul style="list-style-type: none"> - les faits ne sont pas répétés ; - les agresseurs ne sont pas plus nombreux, ni physiquement plus forts ; - l'intention de nuire n'est pas toujours avérée.
Les agresseurs sont le plus souvent connus des victimes.	Les agresseurs sont souvent anonymes.
Il se déroule dans une relation de proximité qui permet le développement de l'empathie.	Il se déroule dans une relation médiatisée qui ne favorise pas nécessairement l'empathie.

La communauté scientifique n'a pas trouvé d'accord concernant la définition propre au cyberharcèlement. Blaya (2018) précise que « cela a des conséquences directes sur la mesure du phénomène et, par conséquent, sur l'évaluation de sa prévalence » (p. 425). De plus, l'échantillonnage varie en fonction des études. En effet, l'âge des jeunes interrogés n'est pas toujours le même dans chaque recherche. Par ailleurs, Blaya (2013) explique que le cyberharcèlement varie selon les pays. Selon elle, la cyberviolence est plus importante dans les pays où la violence hors ligne est également plus importante.

1.3. Question de recherche et objectifs (ou hypothèses) de recherche

1.3.1. Identification de la question de recherche

À travers les différentes lectures que j'ai pu réaliser dans le cadre de ce travail, ainsi qu'à la lumière de ce qui précède, je me suis posé les questions suivantes :

- Les élèves savent-ils précisément ce qu'est le cyberharcèlement ?
- Les élèves ont-ils réellement conscience de ce qu'ils font et postent sur internet ?
- Les élèves sont-ils conscients des conséquences des actes qu'ils commettent ?
- Les élèves sont-ils suffisamment sensibilisés face au cyberharcèlement ?

Le but de ce travail est donc d'essayer de répondre à ces différentes questions afin d'établir un état des lieux chez les élèves de la fin du cycle 2. En somme, tout cela nous amène à nous poser la question de recherche suivante : **comment les élèves de 7/8H perçoivent-ils le cyberharcèlement et ses répercussions ?**

1.3.2. Objectifs (ou hypothèses) de recherche

Afin de pouvoir répondre à ma question de recherche, trois objectifs apparaissent ainsi que trois hypothèses que ce travail se donne pour but de vérifier.

Objectif 1 :

Mon premier objectif est donc de définir de quelle manière les élèves identifient et perçoivent le cyberharcèlement et ses répercussions. En effet, ont-ils réellement conscience de ce que cela représente ?

Objectif 2 :

Mais un deuxième objectif est également de déterminer s'il y a des différences de perceptions selon le sexe des élèves. Y a-t-il une différence entre les filles et les garçons sur la manière dont ils perçoivent le cyberharcèlement ?

Objectif 3 :

Un troisième objectif est de constater s'il y a une différence de perception selon l'endroit dans lequel les élèves sont scolarisés. Y a-t-il une différence de perception du cyberharcèlement entre les jeunes scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE (Bienne, Delémont, Neuchâtel) et ceux des autres villes/villages de l'espace BEJUNE ?

De là résultent les trois hypothèses suivantes :

H1 : Je suppose que la majorité des élèves n'ont pas réellement conscience de ce qu'est le cyberharcèlement.

H2 : J'émet l'hypothèse que les filles et les garçons perçoivent le cyberharcèlement de la même manière.

H3 : Je pense que les jeunes scolarisés dans les grandes villes et ceux des autres villes/villages de l'espace BEJUNE ne perçoivent pas le cyberharcèlement de la même manière.

2. Méthodologie

2.1. Fondements méthodologiques

2.1.1. Type de recherche

La recherche d'un travail peut être qualitative ou quantitative en fonction des données utilisées. La recherche qualitative est une « manière d'aborder l'étude des phénomènes [en mettant] l'accent sur la compréhension », alors que la recherche quantitative est une « manière d'aborder l'étude des phénomènes [en mettant] l'accent sur la collecte et l'analyse des données chiffrées » (Giroux, 1998).

La recherche quantitative est celle utilisée dans ce travail. En effet, mon but est de constituer des statistiques sous forme de chiffres afin de pouvoir comprendre les différentes manières dont les élèves de 7/8H perçoivent le cyberharcèlement et les répercussions que cela peut avoir dans le milieu scolaire. Comme le souligne Van der Maren (2004), ce type de recherche « résulte d'un comptage portant sur des matériaux quantitatifs, c'est-à-dire des données métriques » (p. 115).

Pour ce faire, l'outil qui est utilisé afin de récolter les différentes données est le questionnaire. Ce dernier est envoyé de manière électronique à des directions/enseignants de l'espace BEJUNE afin qu'ils puissent, s'ils sont d'accord, le transmettre à des élèves de 7/8H. Cependant, une version papier est également proposée si nécessaire afin que les établissements qui n'ont pas la possibilité de le réaliser électroniquement puissent le faire sur papier.

2.1.2. Type d'approche

Ce travail comprend une approche hypothético-déductive. Van der Maren (2004) explique que cette dernière « procède en deux phases. D'abord une phase inductive ou exploratoire, permet d'énoncer des hypothèses à la suite de l'observation de plusieurs séries d'événements, puis une phase déductive, ou vérificative, tente de les mettre à l'épreuve » (p.86).

En effet, des hypothèses ont été élaborées et le but de ce travail est de récolter des données permettant de les confirmer ou de les infirmer.

2.1.3. Type de démarche

La démarche de ce travail est compréhensive, ce qui consiste à « chercher à comprendre un phénomène » (Pasche Gossin, 2021-2022). À travers cette recherche, je cherche à comprendre de quelle manière le cyberharcèlement est perçu par des élèves de la fin du cycle 2, et à constater s'ils sont conscients de ce que cela implique. De plus, cela me permet de réaliser un état des lieux sur le terrain afin de comprendre si les élèves sont suffisamment sensibilisés face au cyberharcèlement.

2.1.4. Type d'enjeu et objectif

L'enjeu de ce travail est ontogénique car il me permettra de me perfectionner en tant que futur enseignant par rapport au cyberharcèlement. Cela me permettra de mieux veiller à cette thématique et ainsi mieux gérer une telle situation si elle devait avoir lieu dans ma classe. Par ailleurs, Van der Maren (2004) explique que :

« Dans un domaine comme l'éducation où l'instrument principal d'intervention est le praticien à travers ses actions, ses gestes et ses discours, un enjeu de plus en plus fréquent de la recherche réside dans le perfectionnement du praticien : le développement de ses connaissances et de ses habiletés. Ce type d'enjeu est surtout le fait de praticiens (administrateurs, enseignants, etc.) qui reviennent aux études de deuxième ou de troisième cycle et dont l'objectif est de se développer, de s'épanouir professionnellement, de se rassurer comme acteur efficace, grâce à une recherche reliée directement à la pratique. Les trois formes de la recherche appliquée (évaluation, intervention et développement) peuvent servir de tels enjeux ontogéniques. » (p. 91)

Pour conclure, l'objectif final de ce travail est à visée heuristique, ce qui consiste à « découvrir et développer des connaissances sur les pratiques enseignantes » (Pasche Gossin, 2021-2022).

2.2. Nature du corpus

2.2.1. Récolte des données

Comme expliqué précédemment, la collecte de données est réalisée à l'aide d'un questionnaire destiné à des élèves de 7/8H scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE, qui sont Bienne, Delémont et Neuchâtel, ainsi que dans les autres villes et villages

de l'espace BEJUNE. Cela permettra de comparer ces deux types de zones, à savoir les zones urbaines et les zones plutôt rurales. Fenneteau (2015) explique que le questionnaire a « pour fonction de collecter les informations qui, une fois analysées, permettront de répondre aux interrogations du concepteur de l'étude » (p. 41).

Cette méthode de collecte de données a été choisie car elle permet de questionner un grand nombre d'individus de manière rapide. De plus, les questions sont ciblées afin de recueillir les informations voulues, ce qui permet d'obtenir des réponses homogènes. L'analyse des réponses est également simplifiée. Cependant, je suis conscient que cela ne me permettra pas de réaliser des généralisations.

Ce questionnaire est composé de quatre parties. La première partie correspond à l'introduction, dans laquelle un nombre très limité de questions concernant le profil des personnes interrogées sont posées. Les seules informations demandées concernent leur sexe, leur zone de scolarisation et leur âge. En effet, le but de ce questionnaire est qu'il soit anonyme afin que les élèves puissent répondre sincèrement aux différentes questions sans craindre d'éventuelles répercussions. Ces données me sont néanmoins nécessaires afin de pouvoir distinguer les réponses obtenues en fonction du sexe et de la zone de scolarisation, ainsi que la tranche d'âge.

La deuxième partie de ce questionnaire est liée à la manière dont les élèves de 7/8H utilisent Internet. Cette partie, composée majoritairement de questions fermées, permet de constater quel pourcentage d'élèves utilisent des appareils permettant de se connecter à Internet, les types d'appareils concernés, mais également s'il s'agit d'appareils à usage partagé ou privé. De plus, des questions sont posées en lien avec leur utilisation des réseaux sociaux comme Facebook, Snapchat, Instagram, TikTok, Twitter, YouTube et WhatsApp afin de savoir lesquels sont utilisés par ces élèves, à partir de quel âge et si leurs parents étaient d'accord, mais également si ces derniers contrôlent leur utilisation. Les deux dernières questions de cette partie sont plutôt ouvertes et demandent aux élèves de citer, selon eux, des avantages et des inconvénients des réseaux sociaux.

La troisième partie de ce questionnaire cherche à comprendre les perceptions des élèves sur le cyberharcèlement. Cette partie est également composée principalement de questions fermées, à l'exception de deux questions ouvertes. Le but ici est de savoir si les élèves ont déjà entendu parler du cyberharcèlement, qui leur en a parlé et où ils en ont entendu parler. Ensuite, les élèves sont invités à donner leur propre définition du cyberharcèlement. Dans un

deuxième temps, je demande aux élèves s'ils ont déjà été victimes de cyberharcèlement ou s'ils connaissent quelqu'un qui en a été victime. Dans ce cas, ils doivent préciser s'ils en ont parlé à quelqu'un et, s'ils ne l'ont pas fait, pour quelles raisons. Les élèves sont également invités à indiquer s'ils ont déjà insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux, s'ils s'en sont déjà moqués ou s'ils ont déjà partagé des contenus dans le but de se moquer. Pour conclure, les élèves doivent donner leur opinion sur les sentiments éprouvés par une personne qui a été insultée ou moquée sur les réseaux sociaux.

La plupart des questions posées sont donc fermées. Fenneteau (2015) explique que « les questions fermées sont celles pour lesquelles la personne interrogée répond en choisissant une modalité parmi celles qui lui sont présentées » (p. 71). Pour certaines questions, les élèves doivent simplement répondre par « oui » ou « non ». Pour d'autres, des propositions de réponses sont déjà fournies aux élèves afin qu'elles soient en lien avec ce que l'on souhaite savoir. Cependant, la réponse « autre » est souvent proposée pour permettre aux élèves de citer d'autres éléments de réponse.

Fenneteau (2015) énumère les avantages et les inconvénients des questions fermées. Voici quelques exemples :

Pour les avantages :

- La collecte des réponses est simple.
- La codification des informations est immédiate.
- Cela permet d'obtenir des informations standardisées.
- Lorsque les questions portent sur des opinions ou des idées, les réponses fermées incitent à réfléchir.
- Les personnes craignant d'être réprochées en affichant une opinion minoritaire fournissent des réponses plus sincères quand l'opinion correspondant à la leur a été proposée par l'auteur du questionnaire.

Pour les inconvénients :

- Les propositions de réponses étant limitées, les individus sélectionnent parfois la réponse qui se rapproche le plus de la leur sans être pour autant identique.
- L'ordre des questions peut engendrer un biais influençant la réponse en exerçant un effet de suggestion.
- Les réponses obtenues n'indiquent pas si l'individu a bien compris la question.
- La répétition des questions fermées peut devenir lassante pour les répondants.

Afin d'éviter ce dernier point ainsi que pour rendre l'enquête encore plus enrichissante, ce questionnaire contient, comme déjà dit précédemment, également des questions ouvertes dans lesquelles les élèves peuvent développer leur propre réponse librement selon leurs propres pensées.

La dernière partie du questionnaire est inspirée d'une fiche pédagogique réalisée par e-media (s.d), un site romand de l'éducation aux médias en collaboration avec la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Dans cette fiche, différentes situations sont proposées aux élèves qui doivent juger si, selon eux, ces dernières impliquent ou non du cyberharcèlement. J'ai alors choisi de reprendre des situations qui ont été décrites dans ce document⁷, mais j'en ai également ajouté d'autres afin de relever différents aspects qui permettent d'approfondir la notion de cyberharcèlement. Les situations proposées dans le questionnaire sont les suivantes :

- I. Max a publié sur Facebook une photo d'un coucher de soleil qu'il a pris durant ses vacances. Cette photo qui a plu à de nombreuses personnes a été très partagée sur différents réseaux sociaux.

Cette première situation a été choisie afin de constater si les élèves arrivent à distinguer les réseaux sociaux et le cyberharcèlement. En effet, tout ce qui se passe sur les réseaux sociaux n'est pas forcément lié au cyberharcèlement.

- II. Paola aimerait être influenceuse et a créé sa chaîne YouTube. Depuis un mois, des élèves de l'école postent des commentaires méchants et humiliants sur son compte pour chacune de ses vidéos.**

Selon e-media, cette situation est complètement liée au cyberharcèlement. En effet, il y a ici une répétition de l'acte, une probable souffrance de la part de la victime et une action qui se poursuit sur les écrans. Selon ces auteurs, ces trois critères suffisent afin de lier cela au cyberharcèlement⁸.

⁷ Les situations qui ont été reprises de la fiche pédagogique de e-media sont mises en gras.

⁸ Il faut toutefois tenir compte, comme cela a été vu précédemment, que certaines situations, même sans la présence de répétition, peuvent être assimilées à du cyberharcèlement.

- III. Lors d'un camp de ski, un enseignant a publié sur le site de l'école une vidéo où nous pouvons voir Lili qui apprend à skier.

Dans cette situation, à part le fait qu'il y ait un lien avec Internet, aucune autre caractéristique liée au cyberharcèlement n'apparaît. Encore une fois, cela permettra de constater si les élèves assimilent automatiquement les événements qui se déroulent sur Internet à du cyberharcèlement ou non.

- IV. Maeva a été filmée par son frère quand elle dormait. Il a partagé la vidéo à ses copains car elle ronfle et fait de drôles de bruits.**

Selon e-media, il n'y a pas de répétition de l'acte dans cette situation, mais il peut y avoir une certaine souffrance pour la victime et cela se poursuit également sur les écrans. Cela ne serait pas encore considéré comme du cyberharcèlement, mais pourrait le devenir en fonction de l'évolution de la situation.

- V. Lolita a envoyé une photo sexy d'elle à son petit ami. Celui-ci l'a partagé à ses amis. Depuis, Lolita est insultée par des inconnus à l'école, ses amies se moquent d'elles et des messages méchants sont écrits sur les murs des toilettes de l'école. Elle reçoit également des messages d'inconnus sur son téléphone.**

Selon e-media, cette situation est totalement liée au cyberharcèlement. En effet, les trois caractéristiques sont bien présentes, à savoir la répétition de l'acte, la souffrance de la victime et la poursuite de l'acte sur les écrans. De plus, cette situation est en lien avec le sexting.

Nous pouvons donc constater que la plupart de ces situations sont liées au cyberharcèlement ou peuvent rapidement le devenir en fonction de la manière dont elles évoluent. Cela m'a fait prendre conscience qu'il peut parfois être compliqué de savoir où se trouve exactement la limite entre ce qui est totalement lié au cyberharcèlement et ce qui ne l'est pas encore vraiment. De plus, tous les élèves peuvent être confrontés à ces situations au cours de leur scolarité, il est donc intéressant de constater comment ils les perçoivent.

2.2.2. Échantillonnage

Selon Thietart (2014), l'échantillonnage correspond à « l'ensemble des éléments sur lesquels des données seront rassemblées » (p. 220). Comme déjà expliqué précédemment, les

personnes interrogées sont des élèves du cycle 2 en 7/8H. J'ai donc contacté différentes directions et enseignants de l'espace BEJUNE en essayant de respecter la proportionnalité entre les grandes villes (Bienne, Delémont, Neuchâtel) et les autres villes/villages afin qu'ils puissent partager le questionnaire aux élèves. J'ai également contacté l'Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO) du canton de Berne, le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires (CAPES) ainsi que le service de l'enseignement obligatoire (SEO) du canton de Neuchâtel. Voici un tableau représentant les différentes écoles⁹ que j'ai contactées.

Personne/École contactée	Lieux
Collaboratrice à l'OECO	Canton de Berne
Responsable du CAPES	Neuchâtel
Responsable SEO	Neuchâtel
Directeurs des écoles primaires de Delémont	Delémont
École primaire de Porrentruy	Porrentruy
Écoles primaires de Bienne	Bienne
École primaire de Sonceboz	Sonceboz-Sombeval
École primaire de Renan	Renan (BE)
École primaire de Tavannes	Tavannes
École primaire de Corgémont	Corgémont

2.3. Méthodes et/ou techniques d'analyse des données

2.3.1. Transcription

Les réponses obtenues sont représentées sous forme de pourcentages et de graphiques. En effet, étant donné qu'il s'agit d'une recherche quantitative, les données sont directement traduites sous forme de chiffres. Les différents résultats obtenus à partir des questions

⁹ Il faut tenir compte du fait que plusieurs classes de 7/8H faisant partie du même établissement scolaire peuvent répondre au questionnaire. Cela signifie donc que les écoles citées dans le tableau ne correspondent pas forcément à une seule classe.

fermées sont comptabilisés et décrits en pourcentage. En ce qui concerne les questions plutôt ouvertes, les réponses sont dans un premier temps analysées, puis elles sont ordonnées et classées dans différentes catégories et mises également sous forme de pourcentage pour finir.

2.3.2. Traitement des données

Le questionnaire est réalisé à l'aide de Google Forms, qui permet de traiter instantanément les données obtenues à partir des questions fermées en les transformant en pourcentage et en les incorporant directement dans un graphique. Cela concerne les réponses générales prenant en compte l'ensemble des élèves questionnés. Cependant, afin de pouvoir réaliser une distinction entre les réponses des filles et celles des garçons ainsi qu'entre les élèves scolarisés dans les grandes villes et ceux dans les autres villes et villages de l'espace BEJUNE, les données seront traitées à l'aide d'Excel afin de pouvoir afficher les résultats souhaités, ce qui permettra de les compter, de les transformer en pourcentage et de les insérer dans un graphique.

Les réponses développées par les élèves en lien avec les questions ouvertes seront analysées à l'aide d'un système de codage par couleurs. En effet, chaque thème sera associé à une couleur différente, et tous les éléments faisant partie d'un même thème seront soulignés de la même couleur. Cette approche permettra de regrouper les différents thèmes abordés par les élèves et de calculer en pourcentage le nombre de fois que chacun d'entre eux apparaît.

2.3.3. Analyse des données

Toutes les données du questionnaire sont donc analysées et traduites sous forme de pourcentage. Comme dit précédemment, les résultats sont analysés sous différents aspects. Dans un premier temps, les réponses sont traitées de manière générale, c'est-à-dire en prenant en compte les données de tous les participants, ensuite les données sont analysées en fonction du sexe des participants et pour finir, en fonction de leur zone de scolarisation.

Ces différentes analyses me permettront de réaliser des liens entre la théorie étudiée dans la problématique et ce qu'il en est vraiment sur le terrain. De plus, ces données me permettront de confirmer ou d'infirmer mes hypothèses.

3. Présentation et interprétation des résultats

Je vais à présent présenter, analyser et interpréter les résultats que j'ai obtenus à travers mon questionnaire envoyé aux élèves de 7/8H de l'espace BEJUNE. Les données ne me permettent pas de savoir exactement le nombre d'écoles qui ont accepté de participer à cette enquête. Mais en prenant en compte le nombre de réponses obtenues et le nombre de personnes, d'enseignants et de directions contactées au total, j'estime que cela représente seulement environ 40%. Nous pouvons alors nous demander si cela est lié au fait que les écoles ne considèrent pas le cyberharcèlement comme une thématique importante ou si cela est dû à d'autres raisons.

Afin de répondre à mes trois hypothèses élaborées au début de ce travail, je vais d'abord présenter et analyser les données obtenues par l'ensemble des participants. Ensuite, je ferai une distinction entre les filles et les garçons ainsi qu'entre les grandes villes de l'espace BEJUNE et la campagne¹⁰. Je terminerai par réaliser des liens avec la problématique.

3.1. Quelques informations sur les personnes questionnées

Avant d'analyser les résultats, il est important de comprendre le profil des personnes interrogées. Bien que le questionnaire soit anonyme, certaines informations personnelles ont été demandées dans la première rubrique afin d'avoir un aperçu général des participants.

Au total, 91 élèves ont répondu au questionnaire, dont 43 filles et 48 garçons. En ce qui concerne leur lieu géographique, 60 élèves (soit 65,9%) sont scolarisés à la campagne, tandis que 31 (soit 34,1%) fréquentent des écoles situées dans les grandes villes de l'espace BEJUNE (Bienne, Delémont, Neuchâtel). L'âge des élèves varie de 10 à 12 ans, à l'exception d'un élève de 13 ans. La majorité des enfants interrogés (soit 43,7%) ont 11 ans.

¹⁰ Afin de faciliter la compréhension, le terme « campagne » sera utilisé pour désigner l'ensemble des écoles se situant dans les autres villes/villages de l'espace BEJUNE que celles des grandes villes (Bienne, Delémont, Neuchâtel).

Quel âge as-tu ?

91 réponses

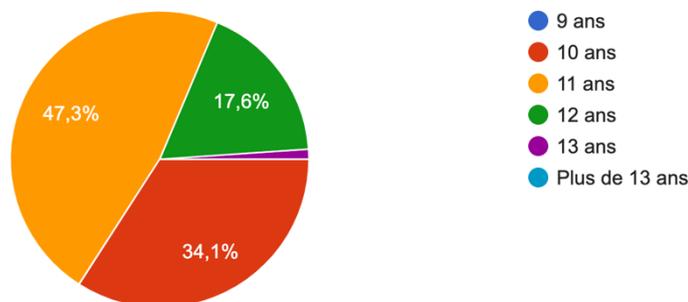


Figure 1 : L'âge des participants

Nous pouvons donc constater qu'il y a à peu près le même nombre de filles et de garçons qui ont répondu aux questionnaires, ce qui est donc plutôt proportionnel. Cependant, il y a une plus grande proportion d'élèves scolarisés à la campagne qui ont répondu que d'élèves scolarisés dans les grandes villes. Il faudra donc tenir compte de cela dans la suite de ce travail et dans les résultats obtenus.

Étant donné qu'il y a à peu près le même nombre d'écoles qui ont été contactées entre les deux zones (urbaine et rurale), mais que le taux de participation est très différent, nous pouvons nous questionner si les écoles situées à la campagne et celles dans les grandes villes accordent la même importance au cyberharcèlement.

3.2. Leur utilisation d'Internet

3.2.1. Appareils permettant de se connecter à Internet

Parmi les élèves ayant répondu au questionnaire, 90,1% possèdent un appareil leur permettant de se connecter à Internet, alors que 9,9% n'en possèdent pas. De plus, 54,9% possèdent un téléphone portable, dont 48,3% ont seulement 10 ans. Ce résultat correspond à celui de l'étude EU Kids Online Suisse citée précédemment, qui a relevé que 49% des enfants âgés de 9 à 10 ans possèdent un téléphone portable. En outre, 46,2% des élèves ont répondu que les appareils sont utilisés uniquement par eux, et 42,9% les partagent avec d'autres personnes.

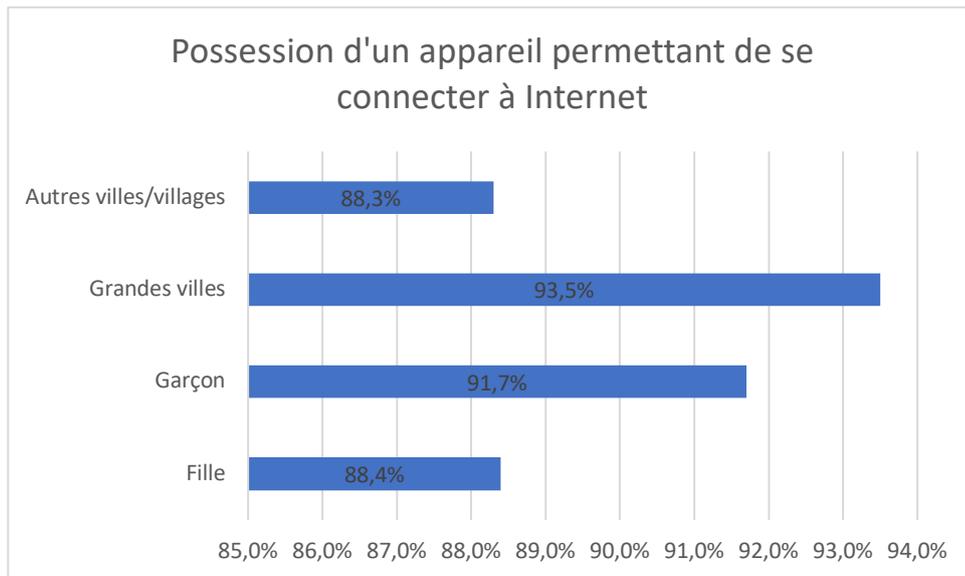


Figure 2 : Possession d'un appareil permettant de se connecter à Internet

En analysant les différences entre les sexes, nous observons que 88,4% des filles possèdent des appareils pouvant accéder à Internet, contre 11,6% qui n'en possèdent pas, et les garçons sont 91,7% à en posséder, contre 8,3% qui n'en possèdent pas. Nous ne remarquons donc pas une grande différence concernant la possession de tels appareils entre les deux sexes. En revanche, les filles sont plus nombreuses à posséder un téléphone portable (65,1%) que les garçons (45,8%). Par ailleurs, les résultats montrent que la majorité des élèves ayant un appareil permettant de se connecter à Internet (93,5%) et des élèves possédant un téléphone portable (80,6%) sont scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE, contre respectivement 88,3% et 41,7% à la campagne.

Nous pouvons donc constater que les élèves scolarisés à la campagne sont légèrement plus nombreux (11,7%) à ne pas posséder d'appareil permettant de se connecter à Internet, contrairement à ceux scolarisés dans les grandes villes qui ne sont que 6,5%. Cependant, la différence est assez faible entre les deux zones. Néanmoins, les élèves scolarisés dans les grandes villes sont deux fois plus nombreux à posséder un téléphone portable que ceux à la campagne.

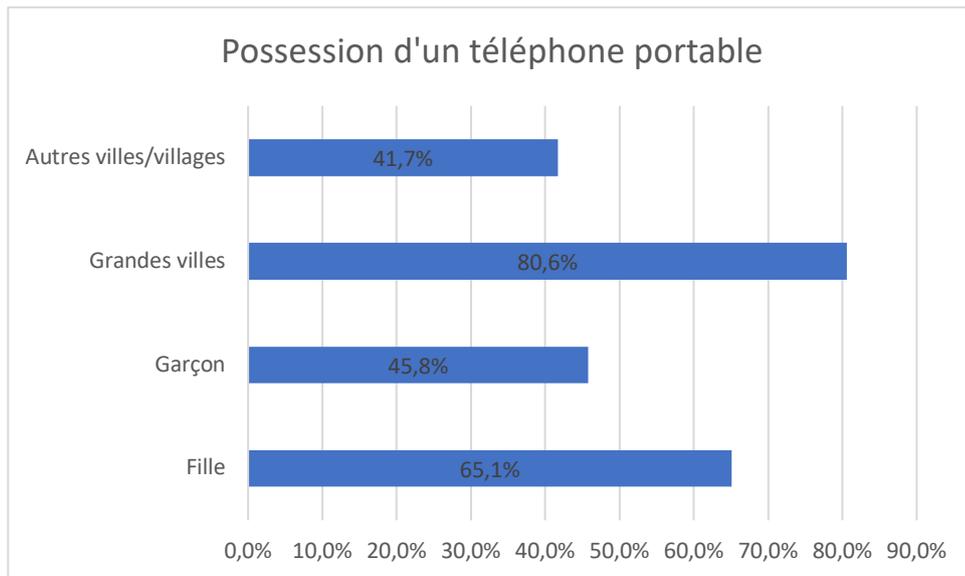


Figure 3 : Possession d'un téléphone portable

En outre, les élèves scolarisés dans les grandes villes possèdent davantage d'appareils qu'ils ne partagent pas avec d'autres membres de leur famille (58,1% contre 40% à la campagne), tandis que ceux scolarisés à la campagne possèdent davantage d'appareils qu'ils partagent avec d'autres personnes (45% contre 38,7% dans les grandes villes).

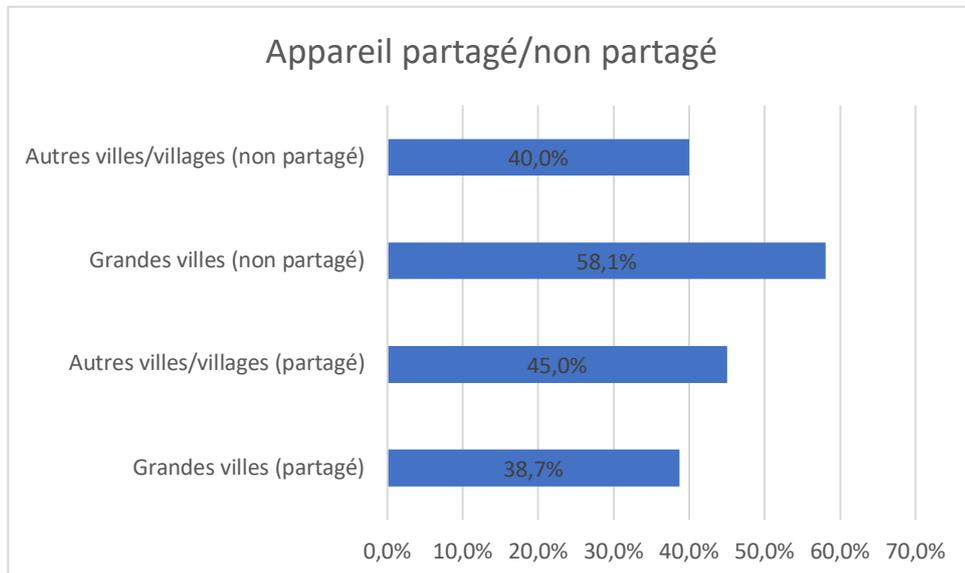


Figure 4 : Appareil partagé/non partagé

En ce qui concerne les autres appareils les plus utilisés par les élèves, on retrouve les consoles de jeu (47,3%), les ordinateurs fixes et/ou portables (44%), les tablettes (41,8%), puis viennent les montres connectées (5,5%). Nous pouvons donc constater que les consoles de jeu se placent en deuxième position juste après les téléphones portables. En analysant les

données plus précisément, il apparaît que les garçons les utilisent davantage (52,1 %) que les filles (41,9 %). De plus, 58,1 % des élèves possédant une console de jeu sont scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE, contre 41,7 % à la campagne.

Si oui, quel(s) type(s) d'appareil(s) ? [plusieurs réponses possibles]

91 réponses

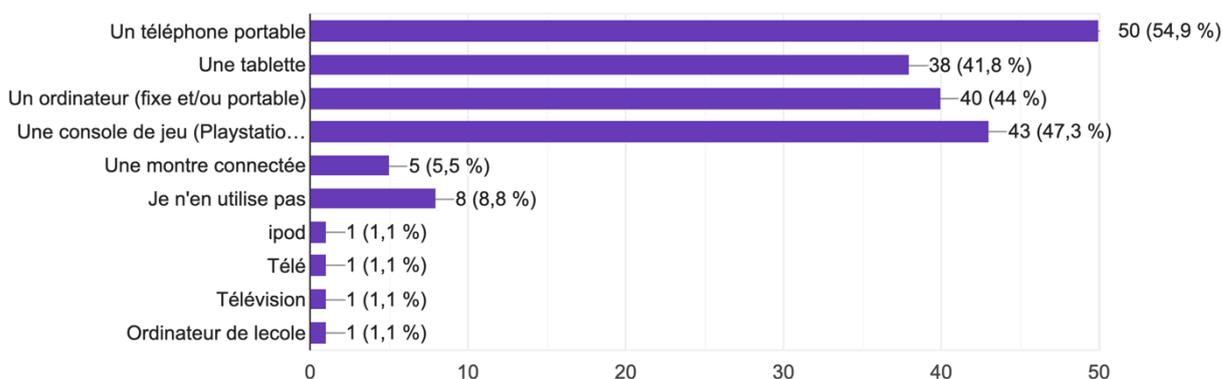


Figure 5 : Les appareils que les participants possèdent

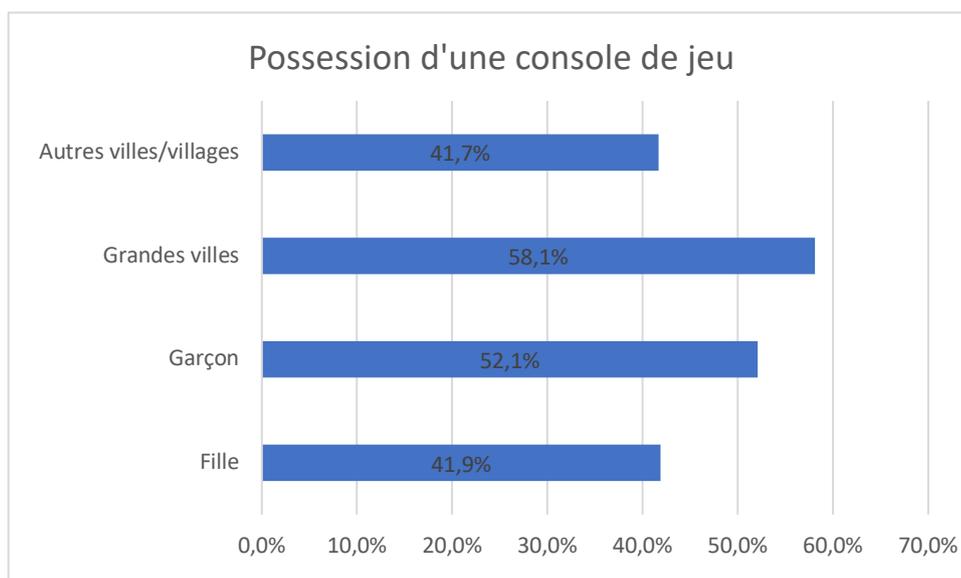


Figure 6 : Possession d'une console de jeu

Nous pouvons constater qu'une grande partie des élèves de 7/8H possède au moins un appareil leur permettant de se connecter à Internet. Cela signifie que chacun d'entre eux pourrait être confronté à du cyberharcèlement, et ce dès l'âge de 10 ans. Les filles et les garçons ne présentent pas de différence significative en termes de possession d'appareils connectés à Internet, mais les filles utilisent davantage les téléphones portables, tandis que

les garçons utilisent davantage les consoles de jeu. Cependant, il faut tenir compte du fait que ces deux appareils ne sont pas semblables. En effet, les jeunes ne jouent pas forcément à des jeux en ligne sur les consoles de jeu, contrairement aux téléphones portables qui permettent davantage de se connecter sur Internet.

L'étude de James (2022) a également mis en évidence une utilisation plus marquée des consoles de jeu par les garçons. En effet, comme précédemment mentionné, il a été relevé dans cette étude que les garçons représentent les deux tiers, contre une fille sur cinq. Cela pourrait également expliquer pourquoi l'étude EU Kids Online (2012) a décrit les jeux vidéo comme un contexte où les garçons sont plus susceptibles d'être exclus. En effet, étant donné qu'ils les utilisent davantage, ils sont plus susceptibles d'en être victimes. Comme expliqué précédemment, il est important de préciser que cela est lié uniquement aux jeux en ligne et non pas aux consoles de jeu en général. En effet, les cas de cyberharcèlement se produisent lorsque les jeunes jouent en ligne avec d'autres personnes.

Par ailleurs, les élèves scolarisés dans les grandes villes possèdent légèrement davantage d'appareils permettant de se connecter à Internet, tels que des téléphones portables et des consoles de jeu. De plus, ils sont également plus nombreux à ne pas les partager avec d'autres personnes. Cela laisse donc présager que le cyberharcèlement est beaucoup plus présent dans les grandes villes.

3.2.2. Les réseaux sociaux

En tout, 80,2% des élèves interrogés utilisent les réseaux sociaux, tandis que 19,8% n'en utilisent pas. Cela est assez proche du résultat de l'étude de JAMES (2022) où il a été relevé que 90% des jeunes utilisent les réseaux sociaux. Il n'y a pas de grande différence selon le sexe en ce qui concerne l'utilisation, car 79,1% des filles et 81,3% des garçons les utilisent. Cependant, les élèves vivant dans les grandes villes les utilisent plus (93,5%) que ceux vivant à la campagne (73,3%).

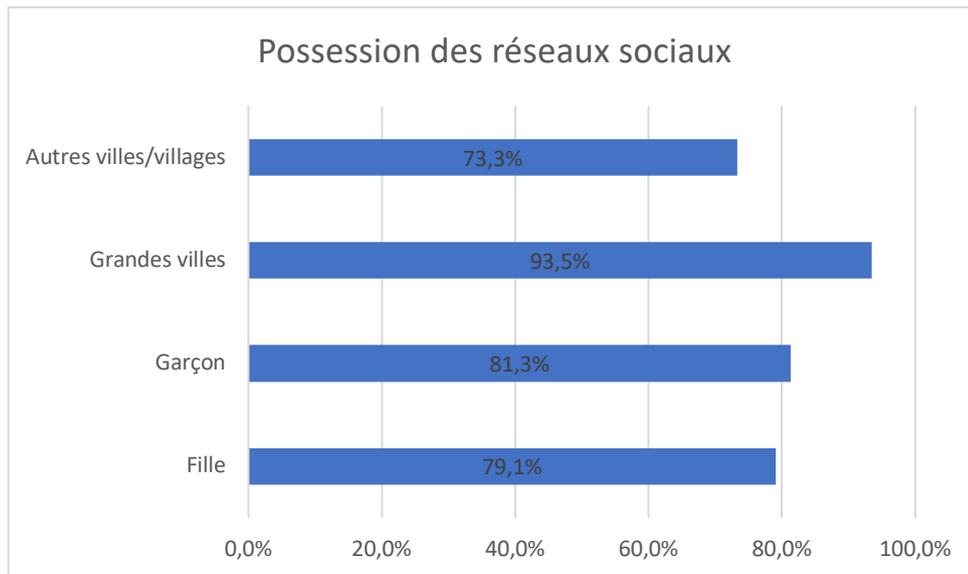


Figure 7 : Possession des réseaux sociaux

Le réseau social le plus utilisé par les élèves est YouTube (72,5%), suivi de près par WhatsApp (50,5%). Ensuite, viennent Snapchat (39,6%), TikTok (28,6%), Instagram (15,4%) et Twitter (2,2%). Concernant Facebook, seul un garçons scolarisé dans une grande ville a répondu l'utiliser. Nous pouvons constater que ce classement ne correspond pas à celui établi par l'étude de JAMES (2022) où il a été relevé qu'Instagram est la première application la plus utilisée par les jeunes et qu'en deuxième position vient TikTok. Nous pouvons donc remarquer que les réseaux sociaux utilisés varient selon les jeunes questionnés.

On constate que les filles utilisent davantage WhatsApp (55,8% contre 45,8% pour les garçons), Snapchat (51,2% contre 29,2% pour les garçons), TikTok (41,9% contre 16,7% pour les garçons) et Instagram (20,9% contre 10,4% pour les garçons). Les garçons, quant à eux, utilisent uniquement YouTube légèrement plus que les filles (75% contre 69,8%). Concernant Twitter, il est utilisé que par des garçons, mais cela ne représente que 4,2%. Ces résultats correspondent à ceux démontrés par l'étude de James (2022). En effet, cette étude avait également relevé que les garçons utilisent davantage YouTube et Twitter et que les filles utilisent davantage TikTok et Snapchat. L'étude Cyberlife (2021) avait également expliqué que Instagram est davantage utilisé par les filles.

De plus, tous ces réseaux sociaux sont utilisés majoritairement dans les grandes villes plutôt qu'à la campagne, à l'exception d'Instagram et de Twitter où la différence est assez faible. En effet, WhatsApp est utilisé par 74,2% des élèves scolarisés dans les grandes villes contre 38,3% à la campagne, Snapchat par 67,7% contre 25%, TikTok par 41,9% contre 21,7%,

Instagram par 16,1% contre 15%, YouTube par 87,1% contre 65% et Twitter par 3,2% contre 1,7%.

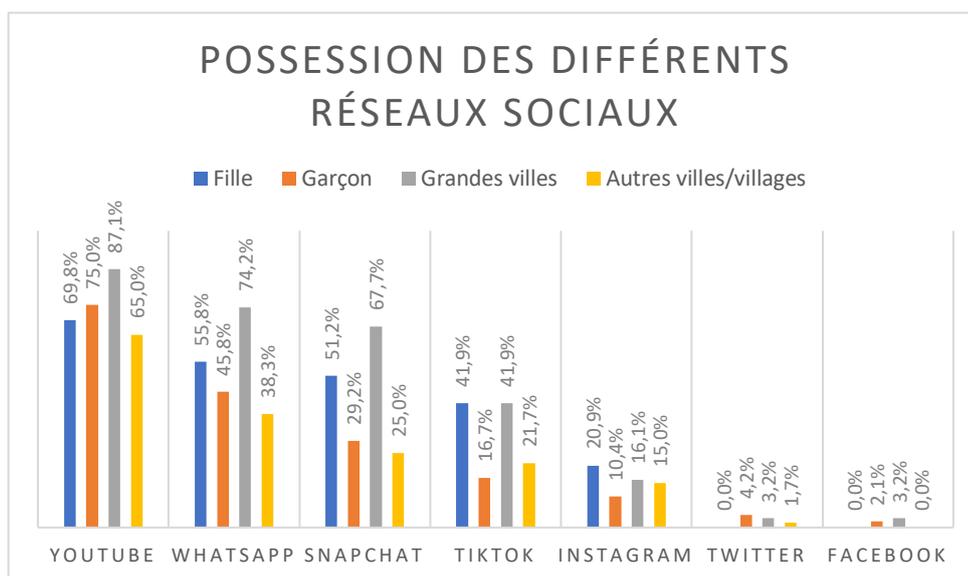


Figure 8 : Possession des différents réseaux sociaux

Concernant l'âge auquel les élèves ont utilisé leur premier réseau social, 5,5 % ont répondu qu'ils avaient 11 ans, 34,1 % avaient 10 ans et surtout 46,2 % avaient moins de 10 ans. Cela peut particulièrement nous interpeler, sachant que, comme l'ont également souligné Bellon et Gardette (2019), l'âge légal pour pouvoir s'inscrire sur la plupart des réseaux sociaux est d'au moins 13 ans. De plus, ces deux auteurs avaient également réalisé une étude qui s'était portée sur Facebook et avaient relevé que 78,4 % des jeunes possédaient un compte avant l'âge de 13 ans.

Par ailleurs, 85,7 % des élèves déclarent que leurs parents étaient en accord avec l'inscription aux réseaux sociaux. Cela nous amène à nous demander si les parents prennent au sérieux la réglementation sur l'utilisation des réseaux sociaux, notamment concernant les limites d'âge conseillées. Cependant, 51,6 % des élèves confirment être contrôlés par leurs parents quant à leur utilisation d'Internet. Tout de même, 18,7 % des parents ne surveilleraient pas les activités de leur enfant et 29,7 % des élèves disent ne pas savoir s'ils sont contrôlés. Ce résultat est assez proche de ce qu'avait révélé l'étude Cyberlife (2021), à savoir que 65 % des parents surveillent leur enfant concernant leur utilisation des réseaux sociaux.

En outre, il peut être relevé que 58,1 % des élèves scolarisés dans les grandes villes ont déclaré que leurs parents surveillent ce qu'ils font sur Internet contre 48,3 % à la campagne, et respectivement 29 % et 30 % ne savent pas s'ils sont surveillés. Nous pouvons donc

constater que les jeunes scolarisés dans les grandes villes seraient plus surveillés par leurs parents que ceux à la campagne.

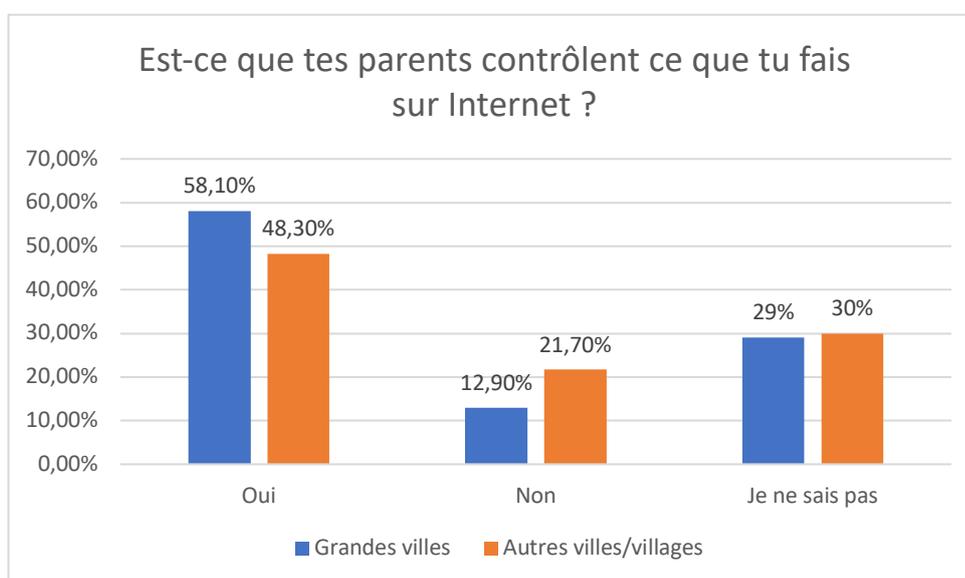


Figure 9 : Est-ce que tes parents contrôlent ce que tu fais sur Internet ?

Le réseau social que les élèves ont commencé à utiliser au plus jeune âge est WhatsApp, avec 28,6 % d'entre eux commençant à l'utiliser avant l'âge de 10 ans. Selon ciao.ch (2020), cette application est interdite en Suisse aux moins de 16 ans sans l'accord des parents. Nous pourrions donc supposer que les parents autorisent leurs enfants à utiliser WhatsApp pour que ces derniers puissent communiquer avec eux. Snapchat suit ensuite avec 13,2 % des élèves commençant à l'utiliser avant l'âge de 10 ans et TikTok avec 12,1 %.

Le questionnaire demandait aux élèves de donner des avantages et des inconvénients des réseaux sociaux. En analysant les différentes réponses, j'ai pu regrouper 4 catégories différentes pour les avantages et 9 catégories pour les inconvénients. Pour 66,3 % des élèves, un avantage des réseaux sociaux est qu'ils permettent de communiquer avec le monde entier. Pour 54,7 %, ils peuvent être utilisés pour les loisirs et passer le temps. Pour 30,2 %, ils peuvent nous apprendre de nouvelles choses, et pour 5,8 %, ils offrent l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes.

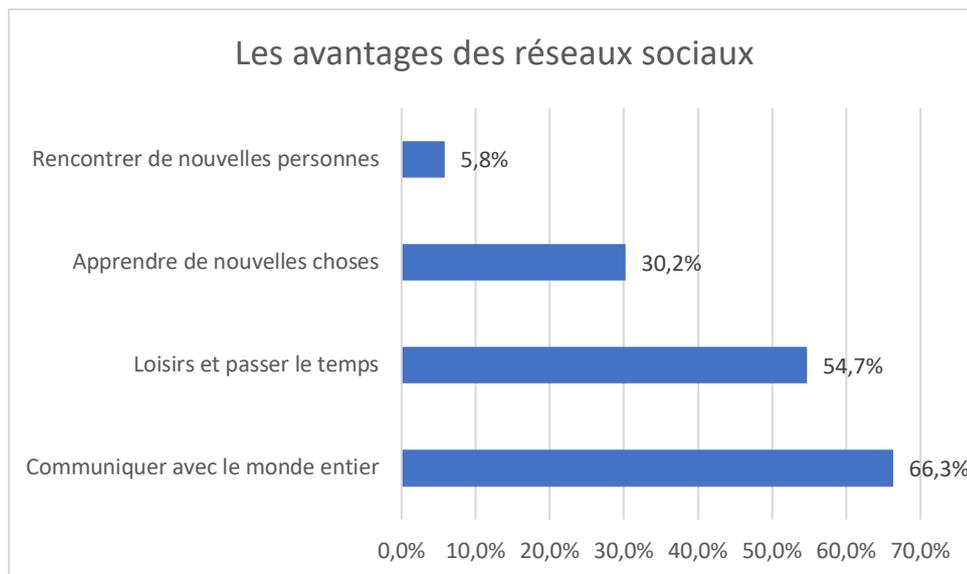


Figure 10 : Les avantages des réseaux sociaux

En revanche, les élèves ont cité beaucoup plus d'inconvénients. En effet, 29,9 % ont signalé que les réseaux sociaux sont le lieu de nombreuses insultes, gros mots, critiques, moqueries et méchancetés. Le cyberharcèlement a été cité par 28,7 % des élèves. De plus, 25,3 % ont relevé qu'il y a beaucoup d'inconnus et de piratages, 21,8 % ont décrit des contenus choquants et sensibles, 18,3 % ont évoqué les addictions et le temps passé sur les réseaux sociaux, et 6,9 % ont mentionné le non-respect de la vie privée et la divulgation de données personnelles. Enfin, pour 4,6 % des élèves, la publication de fausses informations ou de contenus sans autorisation est un inconvénient, et pour 3,4 %, les publicités sont un problème.

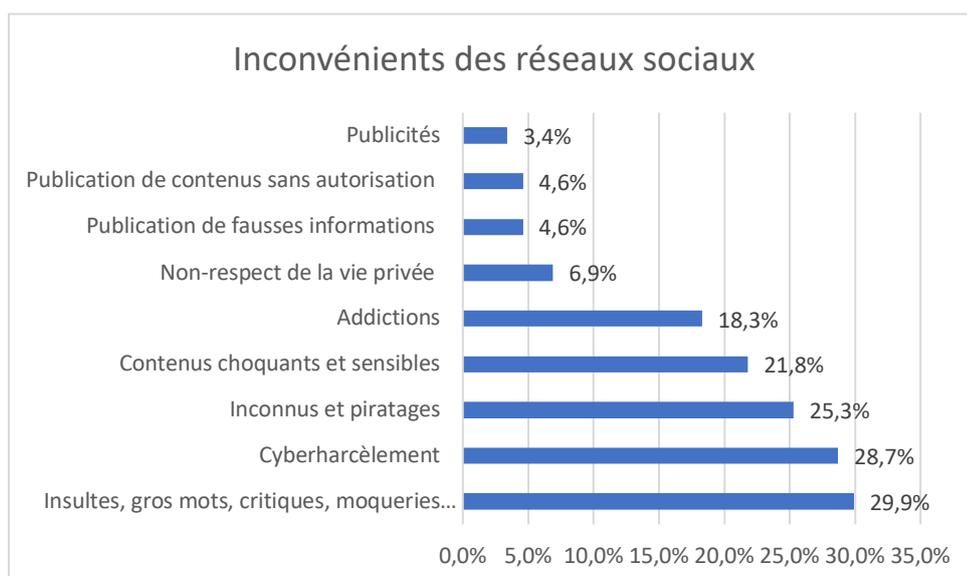


Figure 11 : Les inconvénients des réseaux sociaux

Les filles sont 34,9 % à avoir cité le cyberharcèlement (contre 20,8 % pour les garçons) et 30,2 % à avoir évoqué tout ce qui tourne autour des insultes, gros mots, critiques, moqueries et méchancetés (contre 27,1 %). Le partage de contenus sans autorisation a été explicité par 4,7 % des filles et 4,2 % des garçons. De plus, le cyberharcèlement a été cité par 28,3 % des élèves étant scolarisés à la campagne contre 25,8 % dans les grandes villes. Les insultes, gros mots, critiques, moqueries et méchancetés ont été davantage évoqués par les élèves scolarisés dans les grandes villes (38,7 % contre 23,3 % à la campagne). Le partage de contenus sans autorisation a été explicité uniquement par des élèves scolarisés à la campagne.

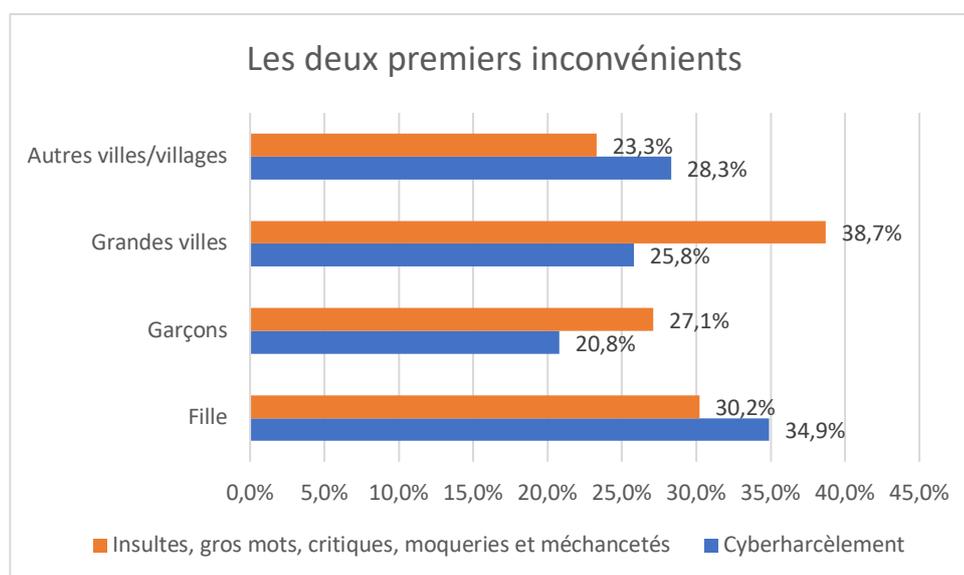


Figure 12 : Les deux premiers inconvénients

Nous pouvons constater que la majorité des jeunes de 7/8H ayant répondu au questionnaire utilisent les réseaux sociaux. Cela nous montre encore une fois que de nombreux élèves peuvent être confrontés au cyberharcèlement. De plus, les élèves étant scolarisés dans les grandes villes les utilisent davantage. Cependant, aucune grande différence n'est à constater entre les sexes. Le réseau social le plus utilisé par ces jeunes est YouTube, et il est utilisé majoritairement par des garçons dans les grandes villes de l'espace BEJUNE. Nous pouvons nous demander si ce réseau social présente vraiment un grand risque de cyberharcèlement. En effet, il est généralement utilisé pour visionner des vidéos en ligne de célébrités ou pour écouter de la musique et n'est donc pas prioritairement utilisé pour communiquer, ni pour publier du contenu. Comme indiqué précédemment par Bellon et Gardette (2019), de nombreuses personnes consultent ce site, mais elles sont moins nombreuses à publier leurs propres vidéos.

Les trois autres réseaux sociaux les plus utilisés par ces jeunes sont WhatsApp, Snapchat et TikTok. Il est donc plus probable que ces jeunes soient confrontés à du cyberharcèlement à travers ces trois réseaux sociaux. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, Snapchat et TikTok permettent davantage de communiquer avec d'autres personnes, mais également de partager, commenter ou valider des contenus. WhatsApp permet également de communiquer en privé ou à travers des groupes, mais contrairement aux deux autres réseaux sociaux, il est plus difficile d'être anonyme en raison de la présence du numéro de téléphone. En outre, ces trois réseaux sociaux sont plus utilisés par les filles et dans les grandes villes de l'espace BEJUNE. Les filles pourraient donc être plus susceptibles d'être victimes ou auteurs de cyberharcèlement. En ce qui concerne Facebook, nous pouvons constater qu'il ne présente plus un gros risque de cyberharcèlement pour les jeunes étant donné qu'il n'est pratiquement plus utilisé par cette tranche d'âge.

Il a également été relevé que les jeunes s'inscrivent très tôt sur différents réseaux sociaux et pour la plupart, même avant l'âge conseillé. De plus, une très grande majorité des élèves ont témoigné que leurs parents acceptent qu'ils utilisent ces réseaux sociaux à cet âge. Cependant, légèrement plus de la moitié témoignent que leurs parents surveillent ce qu'ils réalisent sur Internet, et une grande partie d'entre eux sont scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE.

Plus de la moitié des jeunes ont cité comme avantage le fait de pouvoir communiquer avec le monde entier. Cependant, il serait intéressant de se demander si les jeunes communiquent réellement avec le monde entier. En effet, ils sont très nombreux à l'avoir explicité, mais je suppose que ce n'est pas ce qu'ils réalisent le plus à travers les réseaux sociaux. Les jeunes ont cité beaucoup plus d'inconvénients. Il serait alors intéressant de travailler cela avec les élèves afin de pouvoir leur proposer des remédiations possibles.

Le cyberharcèlement n'a été évoqué que par moins d'un tiers des élèves, ce qui représente une très petite partie. Cependant, les inconvénients qui ont été le plus cités par les élèves sont que les réseaux sociaux sont le lieu de nombreuses insultes, gros mots, critiques, moqueries et méchancetés. Tous ces éléments-là peuvent être liés au cyberharcèlement. Nous pouvons alors nous demander si les élèves ont réellement conscience de ce qu'est le cyberharcèlement et ce qu'il représente vraiment. Par ailleurs, ce sont les filles qui ont cité davantage le cyberharcèlement, mais il n'y a pas de réelle différence concernant le lieu géographique.

Cependant, il n'y a pas de différence entre les sexes par rapport aux élèves qui ont évoqué les insultes, gros mots, critiques, moqueries et méchancetés, mais cela a été plus explicité par les élèves scolarisés dans les grandes villes. Pour conclure, il est intéressant de voir que certains élèves ont cité le partage de contenus sans autorisation comme inconvenient qui, selon le type de contenu, pourrait être indirectement assimilé au sexting.

3.3. Le cyberharcèlement

3.3.1. Les connaissances du cyberharcèlement

Plus de la moitié des élèves interrogés (67%) ont déjà entendu parler du cyberharcèlement. Cependant, un tiers (33%) n'en a jamais entendu parler. Il n'y a pas de grande différence entre les filles (69,8%) et les garçons (64,6%) quant à ceux qui en ont déjà entendu parler. En revanche, les élèves scolarisés à la campagne sont 76,7% à en avoir déjà entendu parler, alors que ceux des grandes villes sont 48,4%. Par ailleurs, ils sont plus nombreux à en avoir entendu parler à l'école (63,3%) et à la maison (33,7%) que les autres élèves des grandes villes (respectivement 29% et 9,7%). De plus, parmi tous les élèves, 31,9% en ont également entendu parler dans les médias (télévision, radio, journaux, internet, réseaux sociaux, etc.).

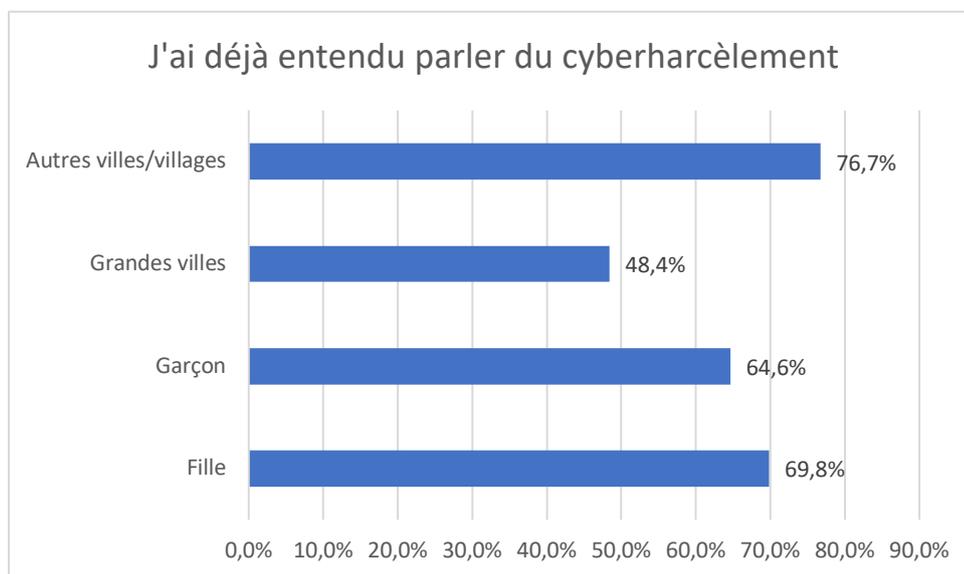


Figure 13 : J'ai déjà entendu parler du cyberharcèlement

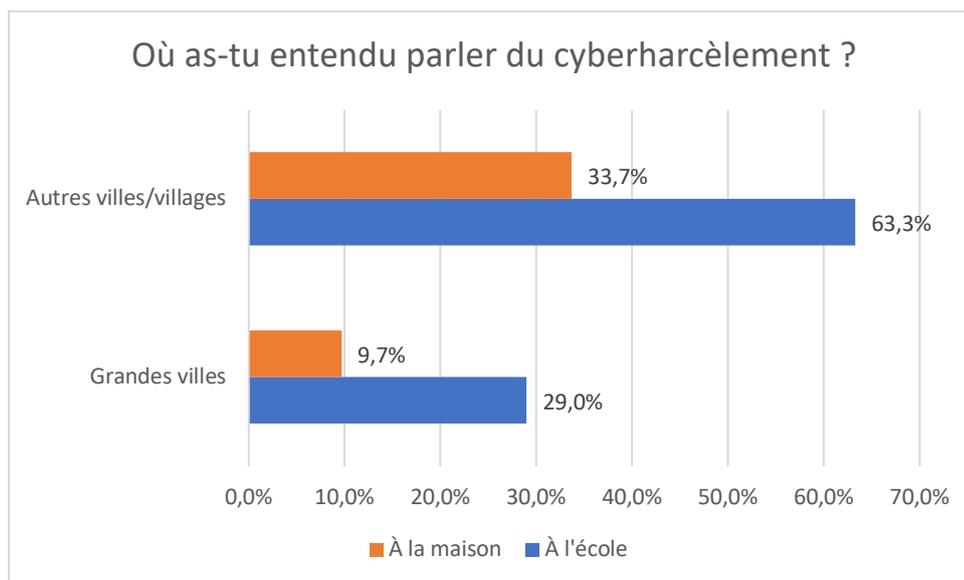


Figure 14 : Où as-tu entendu parler du cyberharcèlement ?

Au total, dans les écoles, 51,6% en ont entendu parler par les enseignants, 15,4% par la police¹¹ et 6,6% par des médiateurs. De plus, les enseignants à la campagne en parlent davantage (63,3%) que ceux des grandes villes (29%), tout comme les policiers (20% contre 6,5%). Cependant, il n'y a pas de grandes différences pour les médiateurs (6,7% à la campagne et 6,5% dans les grandes villes).

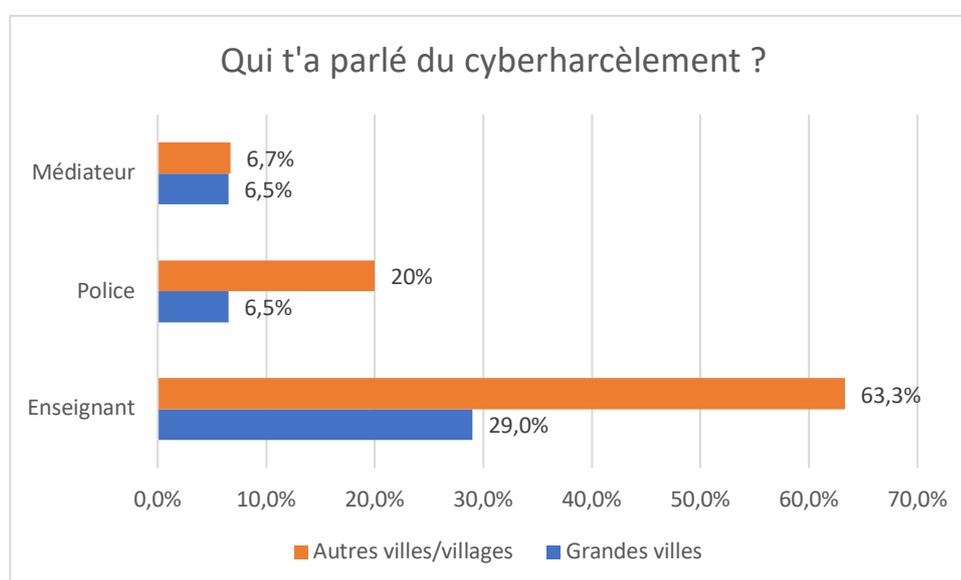


Figure 15 : Qui t'a parlé du cyberharcèlement ?

¹¹ En effet, des policiers interviennent dans certaines classes dans le but de prévenir le cyberharcèlement.

Nous pouvons alors constater qu'uniquement la moitié des enseignants traiteraient de la thématique du cyberharcèlement, alors que, comme nous avons pu le voir précédemment, le cyberharcèlement devient de plus en plus fréquent et que, comme le montre ce travail, ces élèves de 7/8H de l'espace BEJUNE possèdent pour une grande majorité des appareils permettant de se connecter à Internet et utilisent les réseaux sociaux. Des cas de cyberharcèlement peuvent donc rapidement apparaître. En effet, comme il a été précisé auparavant, l'Office fédéral des assurances sociales (2019) a relevé qu'à l'âge de 10 ans, 9 % des enfants ont déjà été victimes de discrimination sur Internet et 5 % de cyberharcèlement. Dans les grandes villes, les enseignants seraient moins d'un tiers à en parler, alors que, comme il a également été vu précédemment, les jeunes scolarisés dans les grandes villes utilisent majoritairement les réseaux sociaux. En outre, les policiers interviendraient également davantage à la campagne que dans les grandes villes. Cependant, nous pouvons nous demander si cela est pertinent étant donné que les jeunes scolarisés dans les grandes villes sont potentiellement plus à risque de cyberharcèlement étant donné leur présence plus marquée sur les réseaux sociaux.

J'ai alors demandé aux élèves s'ils pouvaient me donner une définition du cyberharcèlement. Presque la moitié d'entre eux (45,1 %) n'ont pas pu ou su donner une définition claire en lien avec ce que cela représente vraiment. Environ 18,7 % des jeunes ont comparé cela à du harcèlement traditionnel, et seuls 30,8 % ont su donner une définition correspondant dans les grandes lignes au cyberharcèlement, en citant notamment les réseaux sociaux. Nous constatons donc que moins d'un tiers des jeunes sont capables de définir clairement le cyberharcèlement.

Les garçons ont montré une meilleure compréhension du concept de cyberharcèlement par rapport aux filles. En effet, ils ont été plus nombreux (35,4 % contre 25,6 % pour les filles) à avoir donné une définition se rapprochant le plus de celle du cyberharcèlement en précisant notamment la présence des réseaux sociaux. En outre, ils ont été moins nombreux à assimiler cela à du simple harcèlement. En effet, uniquement 10,4 % des garçons ont lié cela à du harcèlement classique alors que les filles sont 27,9 %. Pour finir, les garçons sont un peu moins nombreux que les filles à ne pas avoir su donner une définition précise de ce phénomène (41,7 % contre 48,8 %).

Les élèves scolarisés à la campagne sont plus nombreux à ne pas avoir su donner une définition précise du cyberharcèlement (48,3 % contre 38,7 % dans les grandes villes). Cependant, les élèves des grandes villes sont, quant à eux, plus nombreux (25,8 % contre 15

%) à lier le cyberharcèlement au harcèlement ordinaire. Il résulte donc que parmi les élèves ayant donné une définition se rapprochant le plus de celle du cyberharcèlement, il n'y a pas une grande différence entre les grandes villes (32,3 %) et la campagne (30 %).

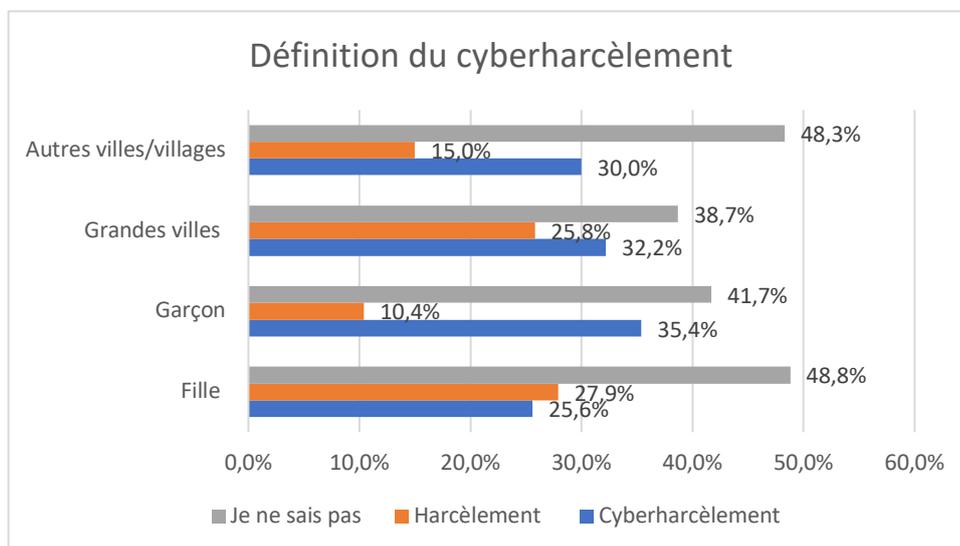


Figure 16 : Définition du cyberharcèlement

Nous pouvons constater qu'une majorité des élèves ont déjà entendu parler du cyberharcèlement et qu'il n'y a pas de grande différence selon le sexe. Cependant, les élèves scolarisés à la campagne en auraient entendu parler davantage, que ce soit à l'école ou à la maison. De plus, les enseignants et les policiers en parleraient également davantage dans les écoles à la campagne que dans les grandes villes de l'espace BEJUNE. Aucune grande différence n'est cependant à constater concernant les médiateurs. Les élèves scolarisés à la campagne seraient donc davantage sensibilisés au cyberharcèlement et auraient plus de connaissances à ce sujet. Cependant, ils ont été plus nombreux à ne pas avoir su donner une définition claire du cyberharcèlement, ce qui est paradoxal. En effet, ils sont a priori plus sensibilisés mais ne sont pas capables de donner une bonne définition. Nous pouvons alors nous demander si, bien que le cyberharcèlement soit davantage discuté à la campagne, les élèves y sont pour autant mieux sensibilisés.

3.3.2. Victime de cyberharcèlement

Selon mon enquête, 20,9% des élèves ont témoigné avoir déjà été victimes de cyberharcèlement. Les filles sont un peu plus nombreuses (25,6%) que les garçons (16,7%) à avoir été touchées. Cependant, aucune grande différence n'est à constater entre les lieux géographiques. En effet, les élèves scolarisés dans les grandes villes sont 22,6% à en avoir été victimes, et ceux à la campagne, 20%. Nous pouvons constater que le nombre d'élèves

victimes de cyberharcèlement est un peu plus petit que celui démontré par l'étude de James (2022), qui a relevé qu'un peu plus d'un tiers des jeunes ont été confrontés à des éléments en lien avec le cyberharcèlement.

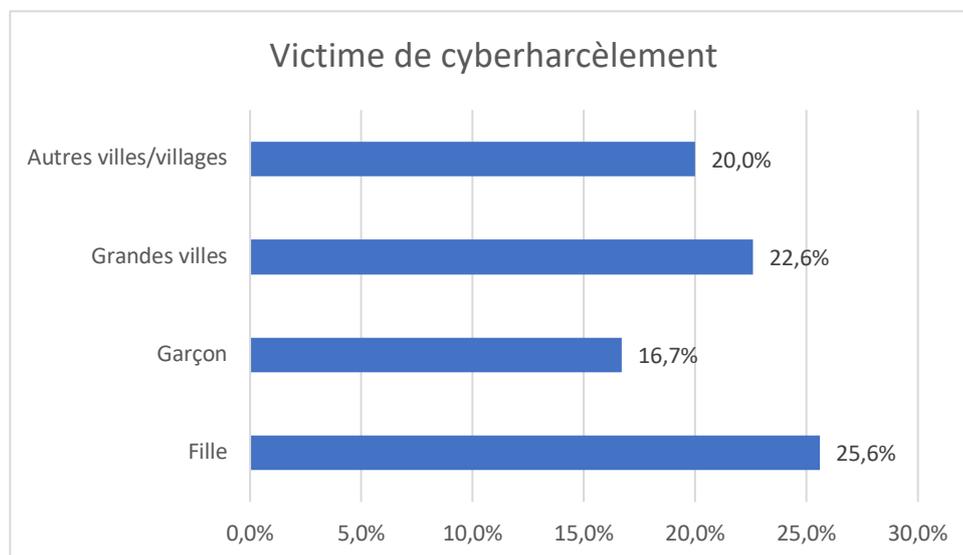


Figure 17 : Victime de cyberharcèlement

Cependant, il faut également prendre en compte l'âge des élèves. Dans mon enquête, les élèves questionnés sont âgés seulement de 10 à 13 ans. Ce résultat peut alors tout de même nous sembler très conséquent. En effet, en reprenant le résultat de l'Office fédéral des assurances sociales (2019), il a été relevé qu'à 10 ans, ils étaient 9% à avoir été victimes de discrimination sur Internet et 5% de cyberharcèlement. Il convient alors de se demander si les élèves ont effectivement été victimes de cyberharcèlement ou s'ils ont confondu les situations qu'ils ont vécues en les qualifiant de cyberharcèlement. Cela serait d'autant plus probable étant donné qu'un grand nombre d'entre eux n'a pas donné une bonne définition du cyberharcèlement. Je suppose tout de même que les cas de cyberharcèlement ont augmenté au cours des années et que le pourcentage a évolué. En effet, une évolution avait déjà été observée dans l'étude de Lucia, Stadelmann et Pin (2018), où ils avaient constaté que le cyberharcèlement avait augmenté de 1,8% à 5,1% entre 2010 et 2017.

Parmi les élèves ayant été victimes de cyberharcèlement, 78,9% ont déclaré en avoir parlé à quelqu'un, mais 21,1% ne l'ont pas fait. Ce résultat est légèrement plus grand que celui démontré par l'étude EU Kids Online Suisse (2019), où ils avaient relevé qu'environ 16% des jeunes ayant été harcelés en ligne n'en parlent à personne. Nous pouvons alors encore une fois voir à quel point cela peut être un tabou pour certains élèves. En effet, ils savent qu'ils sont cyberharcelés mais n'osent pas en parler. Cela pourrait également montrer que certains

jeunes ne sont pas suffisamment sensibilisés face au cyberharcèlement. En effet, nous pouvons supposer que si ces jeunes étaient plus sensibilisés, s'ils savaient précisément à qui s'adresser et comment pouvoir s'en sortir d'une telle situation, ils oseraient plus en parler.

Concernant la différence entre les sexes, toutes les filles en ont discuté avec une autre personne, alors que seulement 50 % des garçons l'ont fait. Ce résultat peut particulièrement nous interpeller, en constatant que seul un garçon sur deux en parle à quelqu'un, alors que toutes les filles en parlent. Nous pourrions supposer que les garçons ont plus de honte à en parler et que les filles seraient davantage sensibilisées. De plus, les élèves scolarisés à la campagne en ont parlé davantage (83,3 %) que ceux des grandes villes (71,4 %).

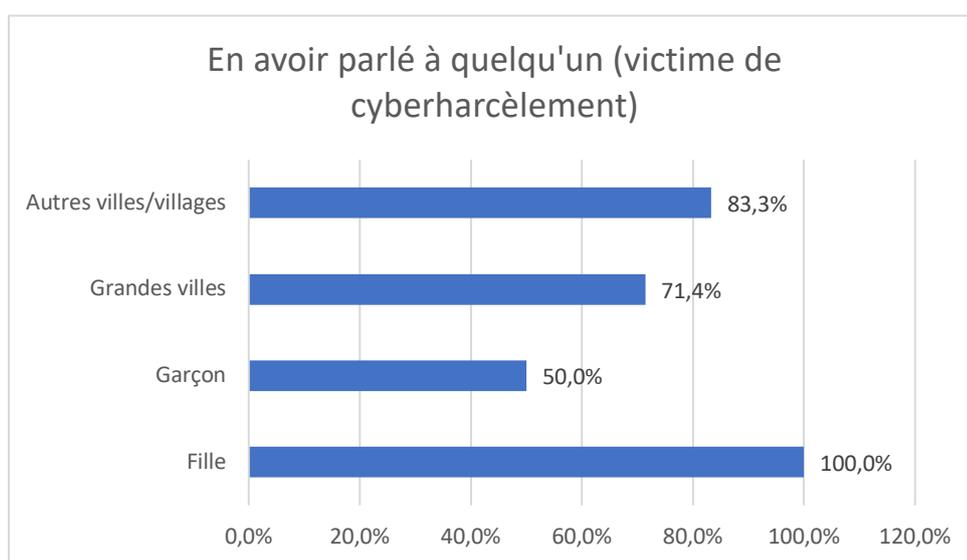


Figure 18 : En avoir parlé à quelqu'un (victime de cyberharcèlement)

Beaucoup plus d'élèves (39,6 %) connaissent quelqu'un ayant déjà été victime de cyberharcèlement. Les filles en connaissent davantage (51,2 %) que les garçons (29,2 %), et le plus grand nombre de ces élèves sont scolarisés à la campagne (43,3 % contre 32,3 % dans les grandes villes). Cependant, 58,3 % d'entre eux n'en ont parlé à personne, contre seulement 41,7 % qui en ont discuté. Encore une fois, ce sont les filles qui en ont discuté davantage (50 %) que les garçons (28,6 %), mais cette fois-ci, les filles sont deux fois moins nombreuses à en parler et ce sont les élèves des grandes villes qui en ont discuté plus (50 %) que ceux à la campagne (38,5 %). Nous pourrions donc en déduire que les filles sont davantage sensibilisées à en parler lorsqu'elles sont elles-mêmes victimes de cyberharcèlement que lorsqu'il s'agit de quelqu'un d'autre. De plus, les élèves scolarisés dans les grandes villes seraient plus sensibilisés au fait d'aller parler à quelqu'un lorsqu'ils identifient

qu'une autre personne est cyberharcélée, alors que ceux à la campagne seraient davantage sensibilisés à aller en parler lorsqu'ils en sont eux-mêmes victimes.

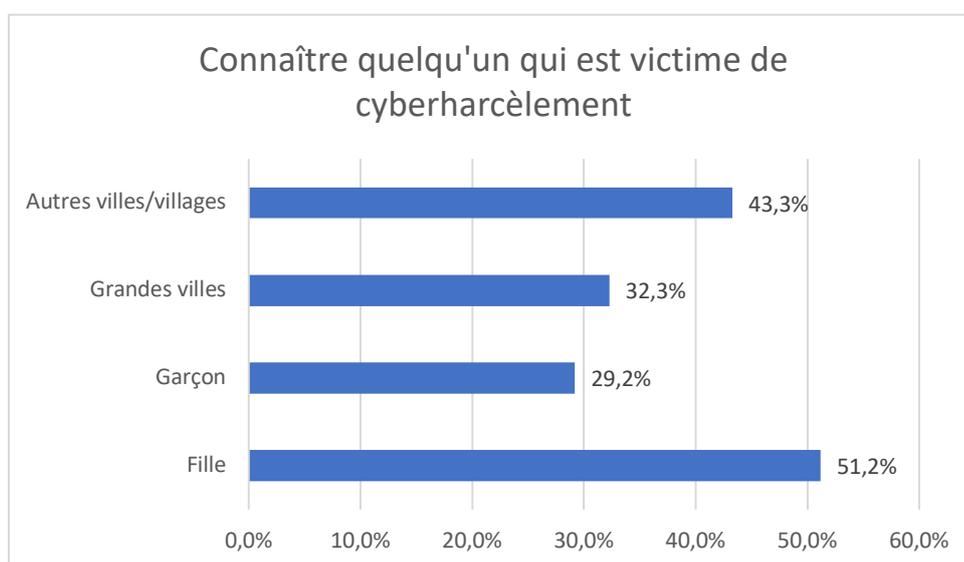


Figure 19 : Connaître quelqu'un qui est victime de cyberharcèlement

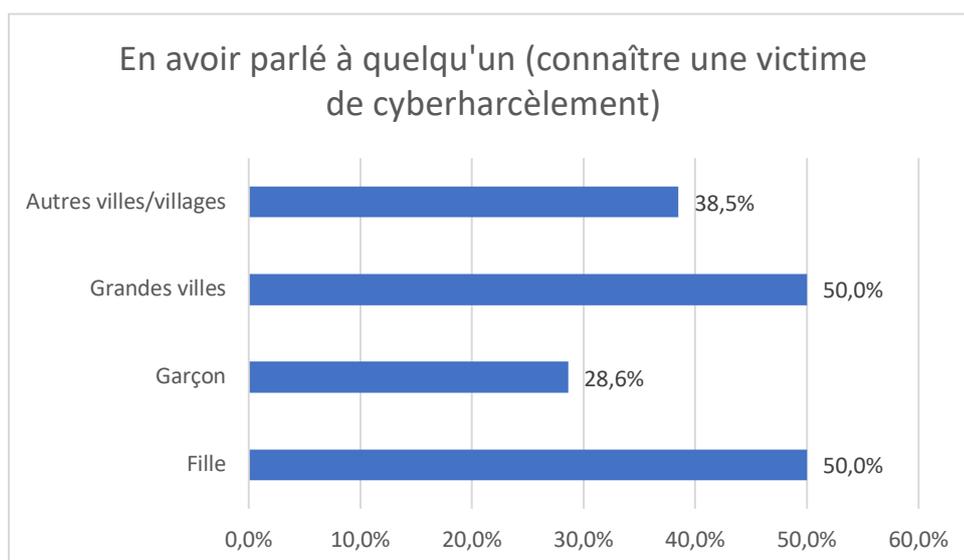


Figure 20 : En avoir parlé à quelqu'un (connaître une victime de cyberharcèlement)

Différentes raisons ont été évoquées par les élèves quant au fait qu'ils n'en ont pas parlé. L'une des raisons les plus citées (15,4 %) est le fait de ne pas vouloir s'en mêler. D'autres raisons ont également été exprimées, comme le fait qu'ils ne trouvaient pas cela très grave (4,4 %), qu'ils craignaient les représailles (3,3 %), que la victime leur avait demandé de ne rien dire (2,2 %), que les parents le savaient déjà (2,2 %), ou encore qu'ils ne savaient pas si la

victime voulait qu'ils en parlent (1,1 %). Aucun élève n'a répondu que cela était juste pour rigoler.

Les filles sont plus nombreuses (20,9 %) que les garçons (10,4 %) à ne pas vouloir s'en mêler, et cela concerne plus les élèves de la campagne (18,3 %) que ceux des grandes villes (9,7 %). Étant donné les très faibles pourcentages des autres raisons citées par les élèves, elles ne seront pas analysées davantage.

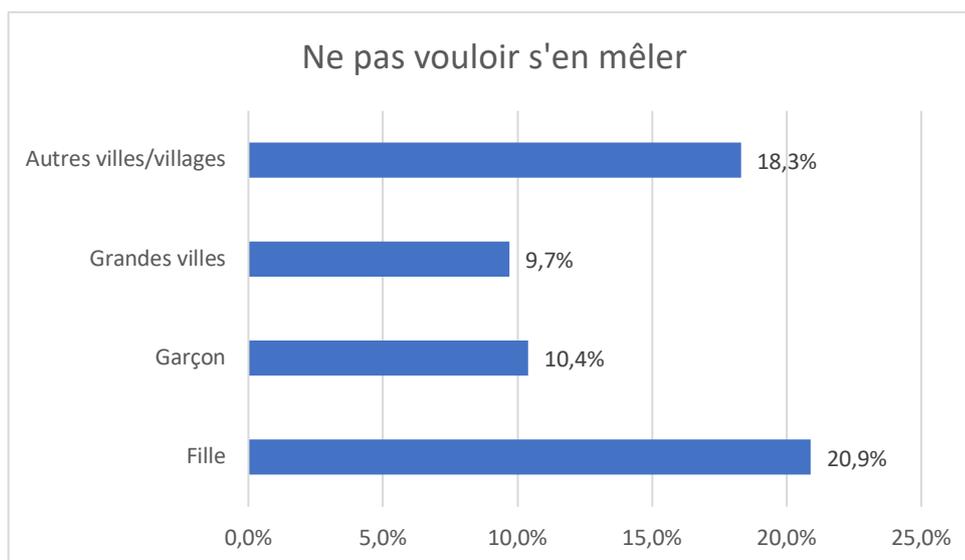


Figure 21 : Ne pas vouloir s'en mêler

Nous pouvons constater que la majorité des élèves ayant témoigné avoir été victimes de cyberharcèlement sont des filles. Par ailleurs, Blaya et Alava (2012) ont également indiqué que les résultats d'une enquête EU Kids Online avaient mis en évidence que les filles étaient plus nombreuses que les garçons à affirmer être victimes de cyberharcèlement. Nous pouvons donc supposer que cela touche davantage les filles. Cependant, il n'y aurait aucune différence selon le lieu géographique. De plus, les filles sont également plus nombreuses à connaître d'autres personnes étant cyberharcélées, mais également à en parler à quelqu'un si elles sont elles-mêmes victimes de cyberharcèlement ou si elles connaissent quelqu'un qui l'est. Cela concerne également davantage les élèves scolarisés à la campagne, sauf pour ceux qui vont en parler à quelqu'un d'autre lorsqu'ils connaissent une autre personne qui est cyberharcélée. En effet, dans ce cas, ce sont plutôt les élèves scolarisés dans les grandes villes qui en parlent.

Enfin, la raison qui a été la plus fréquemment invoquée pour expliquer pourquoi certaines personnes n'ont pas cherché à aider une victime de cyberharcèlement est qu'elles ne voulaient pas s'en mêler. Cela a été cité majoritairement par les filles et les élèves scolarisés à la

campagne. Cela montre encore une fois qu'il y a un manque de sensibilisation. En effet, si les élèves ne veulent pas s'en mêler, cela pourrait être parce qu'ils ne considèrent peut-être pas vraiment cela comme un mauvais comportement.

3.3.3. Auteur de cyberharcèlement

Environ un quart des élèves (24,2 %) admettent avoir déjà insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux, 12,1 % se sont moqués de quelqu'un, et seulement 2,2 % ont partagé des images pour ridiculiser une personne. En observant ces résultats, nous pourrions déduire que les élèves n'accordent pas la même importance à ces différents éléments. En effet, ils sont assez nombreux à avoir déjà insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux. Cependant, ils sont deux fois moins nombreux à s'en être moqués, et très peu ont partagé des images dans le but de ridiculiser une autre personne. Nous pouvons donc supposer que, pour certains élèves, il n'est pas très grave d'insulter quelqu'un, mais que partager du contenu dans le but de s'en moquer serait beaucoup plus grave. Des ateliers philosophiques pourraient alors avoir lieu dans les classes afin de sensibiliser les jeunes aux répercussions que ces différents éléments, dont les insultes, pourraient avoir sur les victimes. Nous pouvons donc également supposer que les auteurs de cyberharcèlement ont augmenté davantage, comme l'avaient notamment observé Lucia, Stadelmann et Pin (2018) dans leur étude, où ils avaient constaté que les auteurs de cyberharcèlement avaient augmenté de 1,4 % à 2,2 % entre 2010 et 2017.

Les filles sont légèrement plus nombreuses (27,9 %) que les garçons (20,8 %) à avoir insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux. Cependant, les garçons ont été plus nombreux (18,8 %) à se moquer que les filles (4,7 %). En ce qui concerne le partage d'images pour se moquer, il n'y a pas de grande différence entre les sexes (2,3 % pour les filles et 2,1 % pour les garçons).

Les élèves des grandes villes sont plus nombreux à avoir déjà insulté (35,5 %) et à s'être moqués (16,1 %) sur les réseaux sociaux (contre respectivement 18,3 % et 10 % pour les élèves de la campagne). En ce qui concerne le partage d'images pour se moquer, tous les élèves (3,3 %) ayant admis l'avoir fait sont scolarisés à la campagne. Nous constatons donc que les élèves scolarisés dans les grandes villes sont deux fois plus nombreux à avoir déjà insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux que ceux à la campagne. Nous pouvons donc supposer que les élèves des grandes villes accordent moins d'importance aux insultes que ceux à la campagne.

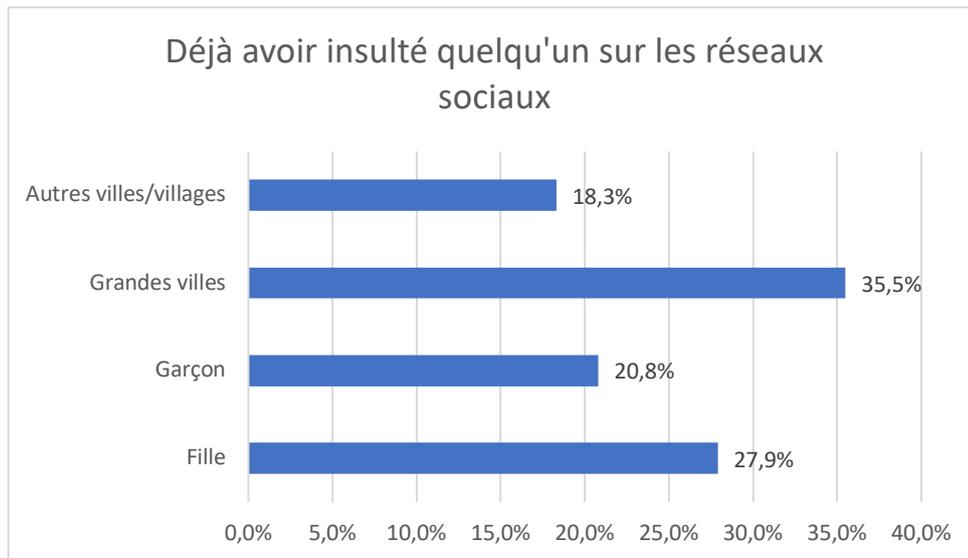


Figure 22 : Déjà avoir insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux

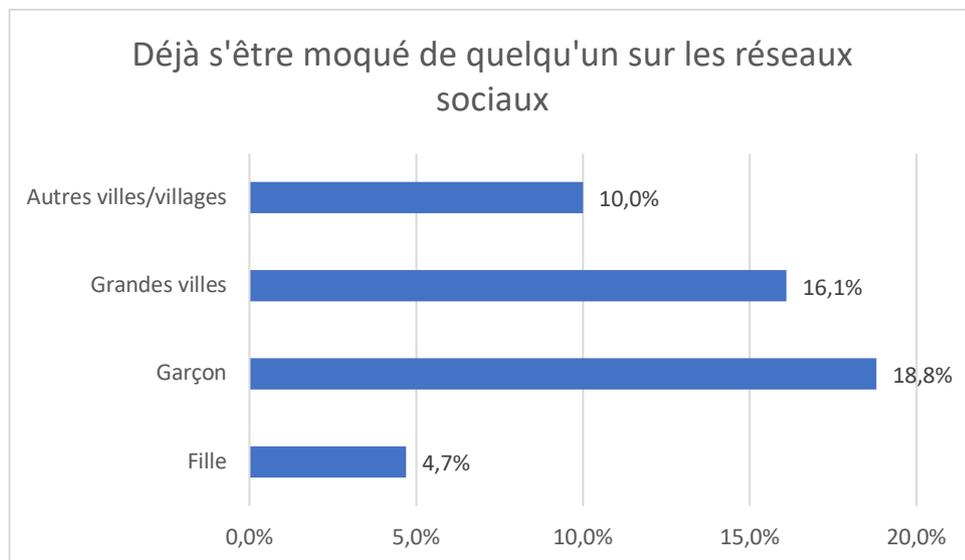


Figure 23 : Déjà s'être moqué de quelqu'un sur les réseaux sociaux

Les élèves ont été interrogés concernant les répercussions que le cyberharcèlement peut avoir sur les victimes. Parmi les réponses obtenues, 71,4 % ont cité la tristesse, 34,1 % la colère, 12,1 % le dégoût, la honte, le fait d'être blessé, 9,9 % la peur, 8,8 % le rejet, 4,4 % une perte de confiance en soi, et 4,4 % des pensées suicidaires. Seulement une personne a évoqué la dépression, et une autre le fait de ne plus vouloir aller à l'école. 11 % ont répondu qu'ils n'en connaissaient pas. Les filles sont plus nombreuses à avoir cité la tristesse (86 % contre 58,3 % pour les garçons), le dégoût, la honte, et le fait d'être blessé (14 % contre 10,4 %), la peur (16,3 % contre 4,2 %), le rejet (14 % contre 4,2 %), la perte de confiance en soi (9,3 % contre aucun garçon), et le fait de ne plus vouloir aller à l'école (cité par une seule fille).

Les garçons, quant à eux, sont plus nombreux à évoquer la colère (41,7 % contre 25,6 % pour les filles), les pensées suicidaires (6,3 % contre 2,3 %), et la dépression (cité par un seul garçon). Les garçons sont également plus nombreux à ne pas en connaître (18,8 % contre 2,3 % pour les filles).

En outre, les élèves scolarisés dans les grandes villes ont décrit plus fréquemment des sentiments de tristesse (74,2 % contre 70 % pour ceux étant à la campagne), de dégoût, de honte, et de blessure émotionnelle (16,1 % contre 10 %), de peur (22,6 % contre 3,3 %), de rejet (9,7 % contre 8,3 %), de confiance en soi (9,7 % contre 1,7 %), de ne plus vouloir aller à l'école (cité par une seule personne), et de souffrir de dépression (cité par une seule personne).

En revanche, parmi les enfants scolarisés à la campagne, la colère (36,7 % contre 29 % dans les grandes villes) et les pensées suicidaires (6,7 % contre aucun dans les grandes villes) ont été citées plus souvent. Pour conclure, les élèves à la campagne sont plus nombreux (13,3 %) que ceux des grandes villes (6,5 %) à avoir évoqué le fait de ne pas en connaître.

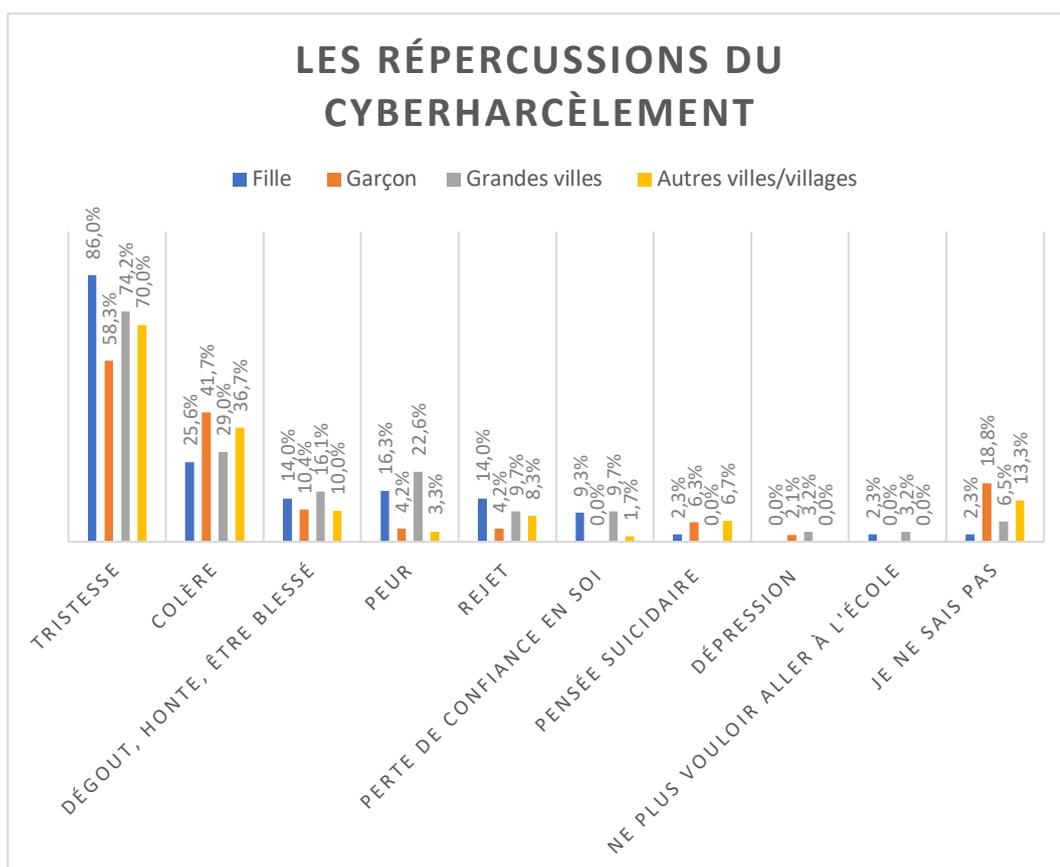


Figure 24 : Les répercussions du cyberharcèlement

Nous pouvons constater que plusieurs des sentiments que les élèves ont cités correspondent à ceux que Blaya (2018) a également décrits. En effet, comme précédemment indiqué, cette auteure a également mentionné la tristesse, la colère, la honte, la peur et le fait de s'absenter davantage de l'école. Par ailleurs, l'UNICEF France (2019) a également évoqué la dépression et les pensées suicidaires, comme cela a été explicité par certains élèves. Les filles ont donc cité plus de répercussions que les garçons, dont plusieurs ont également été évoquées par Blaya, et cela concerne également davantage les élèves scolarisés dans les grandes villes.

Cependant, les élèves n'ont pas du tout évoqué les répercussions sur la scolarité. En effet, Blaya (2018) a également mentionné d'autres conséquences qu'une personne victime de cyberharcèlement peut subir, telles que l'échec scolaire, le décrochage, la démotivation et les difficultés de concentration. De plus, l'influence sur le climat scolaire n'a pas non plus été évoquée, notamment le sentiment d'insécurité.

3.3.4. Cyberharcèlement ou non ?

La dernière partie de mon questionnaire avait pour objectif de constater si les élèves étaient capables d'identifier le cyberharcèlement dans différentes situations qui peuvent se produire à l'école.

La première situation était la suivante : "Max a publié sur Facebook une photo d'un coucher de soleil qu'il a prise durant ses vacances. Cette photo, qui a plu à de nombreuses personnes, a été très partagée sur différents réseaux sociaux".

Dans cette situation, 97,8% des élèves ont estimé que cela ne représente pas du cyberharcèlement. Aucune grande différence n'est à constater entre les sexes. En effet, cela représente 97,7% des filles et 97,9% des garçons. De même, concernant le lieu géographique, 96,8% sont scolarisés dans les grandes villes et 98,3% à la campagne. Nous pouvons donc constater que les élèves n'assimilent pas forcément tout ce qui se passe sur les réseaux sociaux à du cyberharcèlement et qu'ils identifient également les comportements sur les réseaux qui n'exercent aucune influence négative.

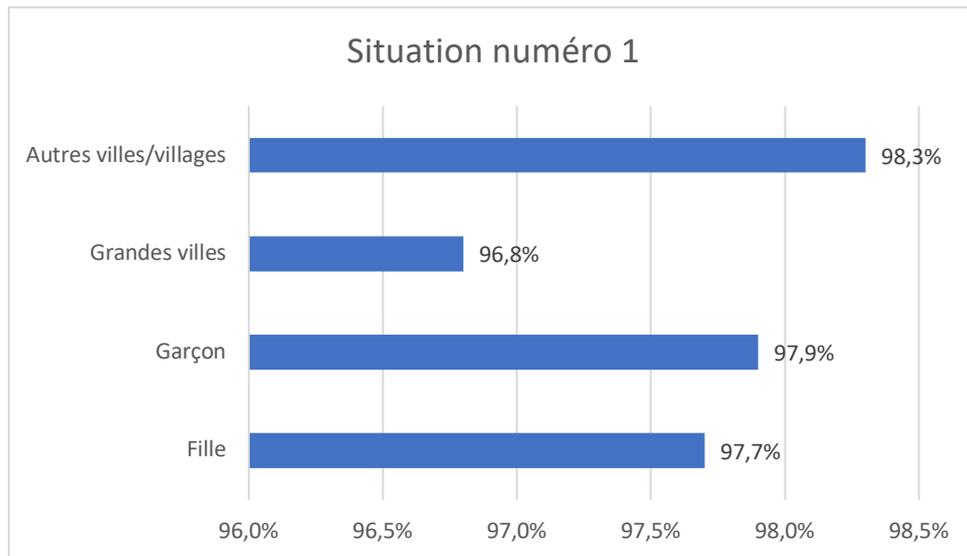


Figure 25 : Situation numéro 1

La deuxième situation était la suivante : "Paola aimerait être influenceuse et a créé sa chaîne YouTube. Depuis un mois, des élèves de l'école postent des commentaires méchants et humiliants sur son compte pour chacune de ses vidéos".

Dans cette situation, 87,9% des élèves ont estimé que cela représente du cyberharcèlement. Cela en représente davantage pour les filles (95,3%) que pour les garçons (81,3%). De plus, cela concerne plus les élèves scolarisés dans les grandes villes (96,8%) qu'à la campagne (83,3%). Cependant, il y a tout de même 12,1% des élèves qui ne considèrent pas cela comme étant du cyberharcèlement. Mais nous pouvons constater que la majorité des élèves arrivent à identifier un comportement lié au cyberharcèlement. En effet, comme dit précédemment, selon e-media (s.d.), s'il y a une répétition de l'acte, une probable souffrance de la part de la victime et une action qui se poursuit sur les écrans, cela correspond à du cyberharcèlement.

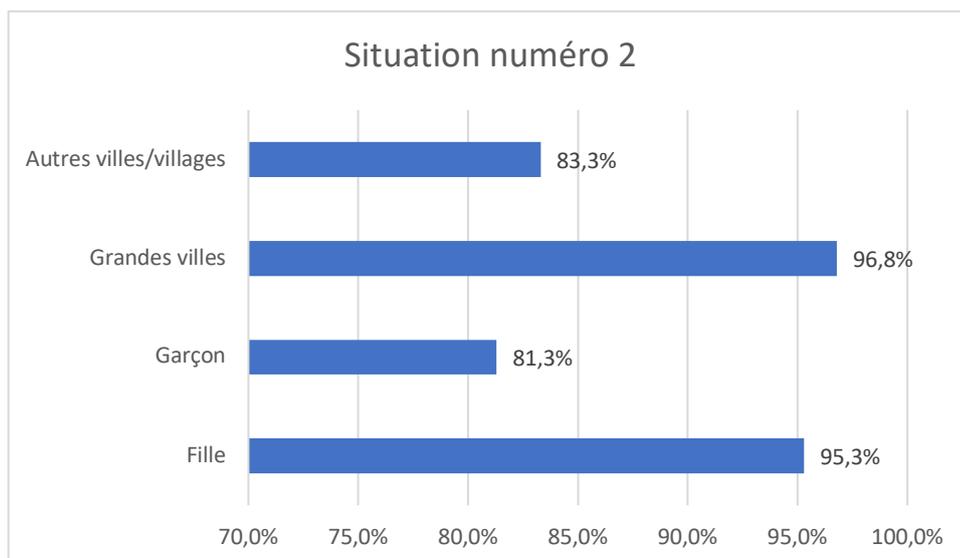


Figure 26 : Situation numéro 2

La troisième situation était la suivante : « Lors d'un camp de ski, un enseignant a publié sur le site de l'école une vidéo où nous pouvons voir Lili qui apprend à skier ».

Dans cette situation, 78 % des élèves ont estimé que cela ne représentait pas du cyberharcèlement. Cela concerne davantage les filles (86 %) que les garçons (70,8 %). De plus, cela concerne légèrement plus les élèves scolarisés dans les grandes villes (80,6 %) que ceux à la campagne (76,7 %). Cependant, nous pouvons constater que pour presque un quart des élèves, cela serait du cyberharcèlement. Pourtant, à part le fait qu'il y ait une présence sur les écrans, aucun autre critère lié au cyberharcèlement n'est présent. En effet, il n'y a ni répétition de l'acte ni souffrance particulière. Il se peut que les élèves aient peut-être interprété que l'enseignant avait partagé cela dans le but de se moquer.

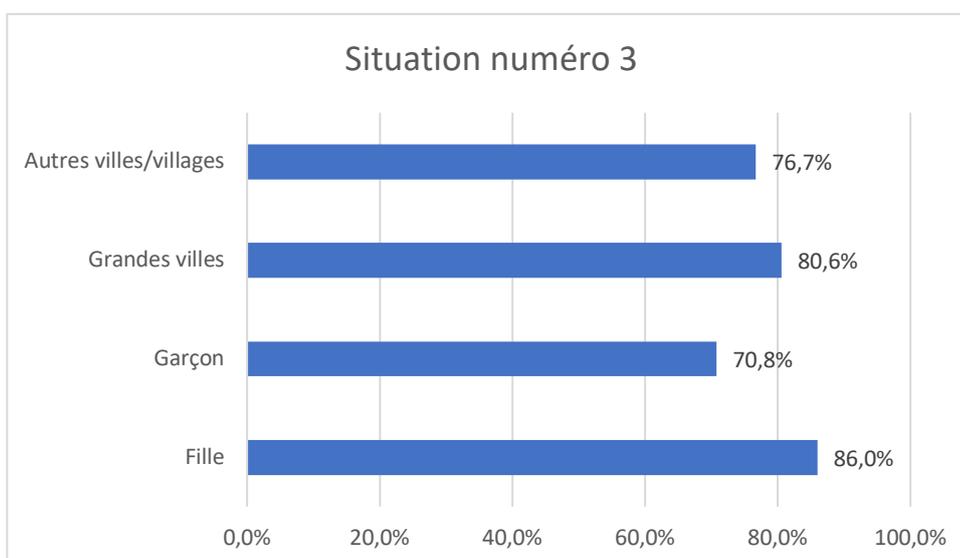


Figure 27 : Situation numéro 3

La quatrième situation était la suivante : « Maeva a été filmée par son frère quand elle dormait. Il a partagé la vidéo à ses copains car elle ronfle et fait de drôles de bruits ».

Dans cette situation, 72,5 % des élèves ont estimé que cela représentait du cyberharcèlement. Cela concerne davantage les garçons (77,1 %) que les filles (67,4 %). De plus, cela concerne légèrement plus les élèves scolarisés dans les grandes villes (77,4 %) que ceux à la campagne (70 %). Nous constatons que pour une grande partie des élèves, cette situation est liée au cyberharcèlement. Pourtant, selon e-media, cela ne concernerait pas réellement du cyberharcèlement. En effet, bien que cela se poursuive sur les écrans et qu'il y ait une probable souffrance de la part de la victime, il n'y a pas de répétition. Cependant, cela peut rapidement devenir du cyberharcèlement en fonction de l'évolution de la situation. Il faut tout de même tenir compte, comme il a été précisé précédemment, que certains auteurs ne citent pas la répétition comme un critère du cyberharcèlement. En effet, certaines situations, même si elles ne sont pas répétitives, peuvent être liées au cyberharcèlement en raison du fait qu'elles peuvent perdurer dans le temps et être partagées par de nombreuses personnes.

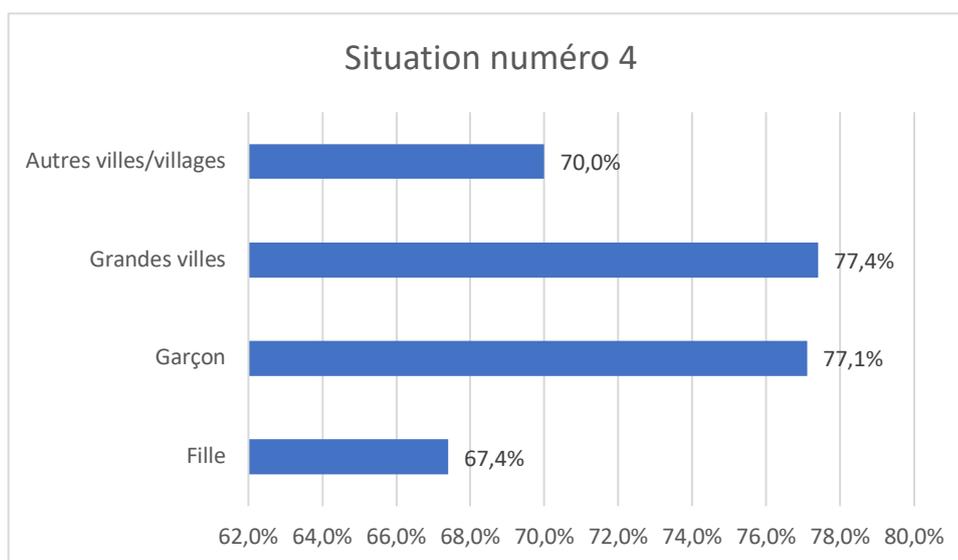


Figure 28 : Situation numéro 4

La dernière situation était la suivante : « Lolita a envoyé une photo sexy d'elle à son petit ami. Celui-ci l'a partagée à ses amis. Depuis, Lolita est insultée par des inconnus à l'école, ses amis se moquent d'elle et des messages méchants sont écrits sur les murs des toilettes de l'école. Elle reçoit également des messages d'inconnus sur son téléphone ».

Dans cette situation, 94,5% des élèves ont estimé que cela représente du cyberharcèlement. Cela concerne toutes les filles (100%) et 89,6% des garçons. De plus, cela concerne tous les élèves scolarisés dans les grandes villes (100%) contre 91,7% à la campagne. Nous constatons que la majorité des élèves ont bien conscience qu'une telle situation est liée au cyberharcèlement.

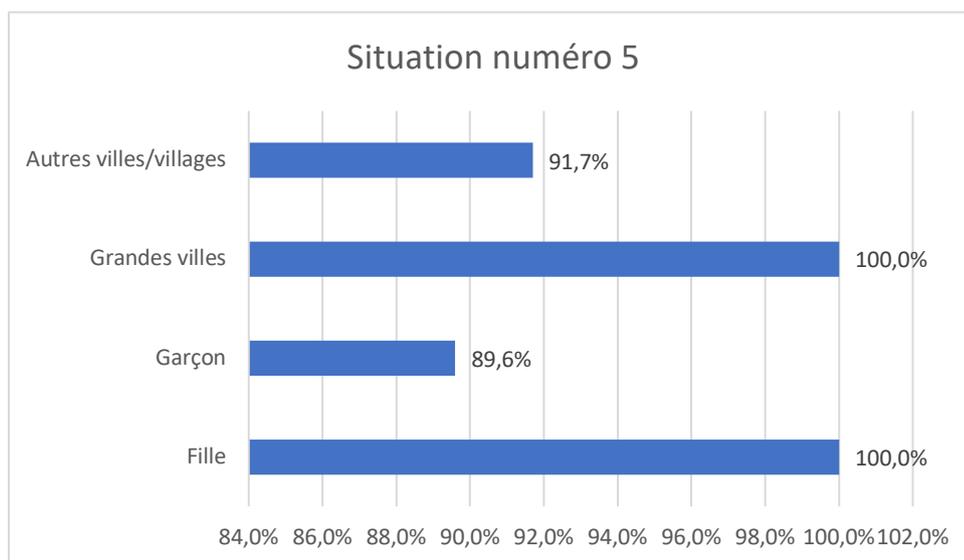


Figure 29 : Situation numéro 5

Pour conclure, nous pouvons constater que dans la plupart des situations, la majorité des élèves ont plutôt bien identifié les situations représentant du cyberharcèlement et celles n'en représentant pas. Par ailleurs, lorsque les situations sont assez extrêmes et que la souffrance de la victime est très explicite, les élèves les identifient davantage comme étant liées au cyberharcèlement. Cependant, lorsque cela est moins explicite, tous les élèves n'identifient pas les situations de la même manière. Dans l'ensemble, les filles ont montré une meilleure identification des situations représentant du cyberharcèlement et celles ne le représentant pas. De plus, cela concerne également davantage les élèves étant scolarisés dans les grandes villes. Cela peut donc nous interpeller, étant donné qu'il a été précédemment démontré que les élèves scolarisés à la campagne seraient plus sensibilisés au cyberharcèlement que ceux étant scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE.

Conclusion

Pour conclure cette étude et en fonction des résultats obtenus, je vais m'intéresser aux trois hypothèses que j'ai émises au début de ce travail, ainsi qu'à ma question de recherche, en essayant d'apporter des éléments de réponse. Pour rappel, ma première hypothèse était la suivante : je suppose que la majorité des élèves n'ont pas réellement conscience de ce qu'est le cyberharcèlement.

À travers l'analyse des différentes données, je peux confirmer cette hypothèse. En effet, comme nous avons pu le constater, environ la moitié des élèves n'ont pas su définir le cyberharcèlement de la bonne manière et moins d'un tiers l'ont défini correctement. Bien que les élèves aient cité de nombreux inconvénients des réseaux sociaux, ce qui montre qu'ils ont conscience que ces derniers peuvent être source de certains risques s'ils ne sont pas utilisés de la bonne manière, moins d'un tiers ont cité le cyberharcèlement. De plus, les élèves ont dans l'ensemble identifié de nombreuses répercussions du cyberharcèlement, mais aucune n'influence directement la scolarité des victimes. À l'exception de seulement 4 élèves sur 91 qui ont mentionné la perte de confiance en soi, ce qui peut avoir des répercussions sur la scolarité de l'enfant.

Presque un quart des élèves ont estimé que la situation dans laquelle l'enseignant avait publié une vidéo d'une élève apprenant à skier sur le site de l'école était du cyberharcèlement. Cela nous permet d'observer que certains élèves ont du mal à identifier précisément ce que représente le cyberharcèlement.

Ma deuxième hypothèse était que les filles et les garçons perçoivent le cyberharcèlement de la même manière. Cependant, j'ai pu constater que les filles ont une perception différente du cyberharcèlement que les garçons. En effet, elles sont plus nombreuses à avoir cité le cyberharcèlement comme un inconvénient des réseaux sociaux. De plus, elles sont également plus nombreuses à avoir évoqué la plupart des répercussions du cyberharcèlement, tandis que les garçons sont plus nombreux à ne pas en connaître. Cependant, parmi les élèves ayant correctement défini le cyberharcèlement, les garçons sont plus nombreux.

En outre, bien que les filles aient été davantage victimes de cyberharcèlement, elles ont toutes parlé de leur expérience à quelqu'un, ce qui montre qu'elles sont davantage sensibilisées à en parler. De même, elles connaissent également plus de personnes victimes de cyberharcèlement et en parlent également davantage. Cependant, pour les personnes qui n'en

parlent pas, les filles sont plus nombreuses à avoir évoqué le fait de ne pas vouloir s'en mêler. Cela pourrait donc signifier qu'elles sont davantage sensibilisées à en parler lorsqu'elles sont elles-mêmes victimes, mais pas lorsqu'il s'agit d'une autre personne. Enfin, les filles sont plus nombreuses à avoir correctement identifié si les différentes situations de la quatrième partie du questionnaire représentaient du cyberharcèlement ou non.

Ma troisième hypothèse était la suivante : je pense que les jeunes scolarisés dans les grandes villes et ceux des autres villes/villages de l'espace BEJUNE ne perçoivent pas le cyberharcèlement de la même manière. Je peux donc, de manière générale, confirmer cette hypothèse. En effet, nous avons pu observer certaines différences de perception du cyberharcèlement entre les deux zones. Tout d'abord, les élèves scolarisés dans les grandes villes sont plus nombreux à posséder des appareils leur permettant de se connecter à Internet et à posséder des comptes sur les réseaux sociaux. De plus, ils sont davantage surveillés par leurs parents quant à leur utilisation d'Internet. Cependant, il n'y a pas eu de grande différence entre les deux zones concernant les élèves ayant cité le cyberharcèlement comme inconvénient des réseaux sociaux.

Les élèves scolarisés à la campagne sont plus nombreux à avoir déjà entendu parler du cyberharcèlement, notamment par les enseignants et les policiers. Toutefois, nous pouvons nous demander si cela a eu un grand impact sur les élèves. En effet, nous avons pu remarquer que les élèves à la campagne sont plus nombreux à ne pas avoir su définir correctement le cyberharcèlement. Ceux des grandes villes sont plus nombreux à assimiler cela à du simple harcèlement. Il n'y a donc pas de différence entre les deux zones en ce qui concerne la définition correcte du cyberharcèlement.

Les élèves à la campagne sont plus nombreux à parler à quelqu'un s'ils sont victimes de cyberharcèlement et également à connaître d'autres personnes qui ont été cyberharcelées, tandis que ceux scolarisés dans les grandes villes en parlent davantage lorsqu'il s'agit de quelqu'un d'autre. Cela montrerait donc que les élèves à la campagne seraient plus sensibilisés à en parler à quelqu'un lorsqu'ils sont eux-mêmes cyberharcelés, alors que ceux des grandes villes seraient davantage sensibilisés à en parler lorsqu'ils sont témoins d'un tel acte.

Les élèves des grandes villes sont également plus nombreux à avoir déjà insulté et à s'être moqués de quelqu'un sur les réseaux sociaux. Enfin, ils sont également davantage à avoir évoqué la plupart des répercussions du cyberharcèlement, alors que les élèves à la campagne

sont plus nombreux à ne pas en connaître. Par ailleurs, les élèves des grandes villes ont de manière générale mieux identifié si les situations de la quatrième partie du questionnaire étaient liées au cyberharcèlement ou non.

Si je devais répondre à ma question de recherche, qui est : comment les élèves de 7/8H perçoivent-ils le cyberharcèlement et ses répercussions ? Je dirais, en me basant sur ce qui a été dit précédemment, que la plupart des élèves n'ont pas réellement conscience de ce qu'est précisément le cyberharcèlement et de ce qu'il implique réellement. De plus, il a été constaté des différences de perception entre les filles et les garçons, ainsi qu'entre les élèves scolarisés dans les grandes villes et ceux scolarisés à la campagne. J'ai pu déduire que la plupart des élèves ne sont pas totalement sensibilisés à cette problématique, et qu'il serait également intéressant de réaliser différentes activités de prévention afin que les élèves puissent remédier aux éventuels inconvénients des réseaux sociaux et aux répercussions du cyberharcèlement.

Je vais à présent décrire les limites et les difficultés de ce travail. L'une des principales limites est liée à l'évolution rapide des technologies, notamment des réseaux sociaux. En effet, ces derniers se développent constamment et il y en a toujours davantage qui apparaissent. Nous pouvons citer par exemple TikTok qui est apparu il y a seulement quelques années et qui devient de plus en plus populaire chez les jeunes. D'autres réseaux sociaux deviennent quant à eux de plus en plus obsolètes comme PériScope ou encore Facebook. Dans mon enquête, un seul élève sur les 91 questionnés utilise Facebook. Ces évolutions exercent notamment une influence sur les différentes études menées au préalable. En effet, à travers les différents ouvrages et articles que j'ai parcourus pour l'élaboration de ce travail, j'ai pu constater des résultats différents et évolutifs à travers les années, et ce même juste d'une année à l'autre. Il est donc important de se tenir constamment informé des nouveautés auxquelles les élèves peuvent être confrontés.

Une autre limite de ce travail est l'âge des élèves. En effet, ma recherche s'est basée sur des élèves du cycle 2. Cependant, la majorité des études présentes dans la littérature se concentrent plutôt sur les adolescents scolarisés dans les écoles secondaires. Pourtant, comme nous avons pu le constater précédemment, le cyberharcèlement peut commencer bien avant l'adolescence, notamment avec le développement constant des réseaux sociaux. Par conséquent, il peut être difficile de trouver des ressources adaptées aux élèves du cycle 2 pour aborder cette thématique. Selon moi, il est essentiel de développer cet aspect afin de sensibiliser les élèves dès ce cycle. Cela leur permettrait de se préparer à faire face aux

situations de cyberharcèlement qui pourraient encore davantage survenir plus tard. De plus, à cet âge, il serait plus facile de prévenir, car les élèves ne portent pas encore beaucoup d'attention au regard des autres.

Une difficulté que j'ai rencontrée dans l'élaboration de ce travail est le nombre d'écoles ayant participé à ma recherche. En effet, bien que plusieurs écoles aient été contactées, un grand nombre n'a pas participé. Cela a notamment influencé le nombre d'élèves scolarisés dans les grandes villes de l'espace BEJUNE ayant répondu au questionnaire. Comme mentionné précédemment, le nombre d'élèves ayant participé dans ces grandes villes est deux fois moins élevé que celui des autres villes et villages de l'espace BEJUNE. Il est possible que cette réticence soit peut-être due à la crainte de réveiller des souvenirs douloureux ou de rappeler des situations difficiles.

Cette disparité a pu influencer certains résultats, les rendant moins significatifs. De plus, étant donné que le questionnaire était anonyme, je n'ai pas pu savoir quelles étaient les grandes villes ayant répondu. Il aurait donc été intéressant que les élèves précisent dans quelle ville ils étaient scolarisés, sans que cette information ne soit liée à la présentation des résultats, afin que j'aie ces données supplémentaires. Cela aurait également permis de savoir si les trois grandes villes des trois cantons, à savoir Bienne, Delémont et Neuchâtel, ont toutes participé à cette recherche ou si l'une d'entre elles n'a pas pris part à l'étude.

Finalement, ce travail m'a permis d'approfondir ma connaissance sur la problématique du cyberharcèlement qui m'intéresse particulièrement. J'ai pu explorer la littérature scientifique et découvrir différentes études, ouvrages, articles et auteurs traitant de ce sujet. En outre, j'ai pu constater qu'il existe de nombreuses conférences et formations continues organisées, entre autres, par la HEP BEJUNE, traitant de nombreuses thématiques différentes, dont de nombreuses abordant des sujets en lien avec le cyberharcèlement. Cela permet aux enseignants d'être toujours informés sur différents concepts et d'approfondir de nombreuses notions pour les appliquer dans leur enseignement. Cependant, cela ne suffit pas selon moi. En effet, il est primordial d'avoir des ressources (comme « Action Innocence »)¹² sur des outils précis et des pistes concrètes qui permettent à l'enseignant d'agir réellement. En outre, ce travail m'a permis de constater que les élèves doivent être davantage sensibilisés au cyberharcèlement et que cette thématique sera à aborder dans ma future classe. Je me sens également plus préparé à affronter de telles situations si elles devaient survenir.

¹² Action Innocence est une fondation privée suisse qui propose différents contenus de prévention pour informer sur les risques liés à Internet, tels que le cyberharcèlement.

En conclusion, en envisageant les perspectives d'avenir et d'élargissement de ma recherche, je pourrais réaliser un entretien avec Madame Catherine Blaya, une auteure que j'ai citée à plusieurs reprises dans l'élaboration de ce travail et qui est professeure en Sciences de l'Éducation à la Haute école pédagogique de Vaud, afin d'approfondir certaines notions traitées dans ce travail. De plus, il serait intéressant de créer un guide pédagogique ou un moyen d'enseignement proposant différentes activités de sensibilisation et de prévention du cyberharcèlement, afin que les enseignants puissent facilement aborder cette thématique avec leurs élèves, que ce soit dans le cadre de l'éducation numérique ou de la formation générale en lien avec la santé et le bien-être.

Références bibliographiques

Barrense-Dias, Y. (2022, mars). *La sexualité à l'ère numérique : le sexting et les adolescent.es*. Communication présentée à la Haute École Pédagogique BEJUNE, Delémont.

Bellon, & Gardette, B. (2013). *Harcèlement et cyber-harcèlement à l'école : une souffrance scolaire 2.0*. ESF éd.

Bellon, & Gardette, B. (2019). *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : une souffrance scolaire en réseau (3e éd. actualisée)*. ESF Sciences humaines.

Bernath, J., Suter, L., Waller, G., Külling, C., Willemse, I., & Süss, D. (2020). *JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse*. Zurich: Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften. Repéré à https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/9870/Rapport_JAMES_2020.pdf

Blaya, C., Alava, S. (2012). *Risques et sécurité des enfants sur Internet : rapport pour la France-résultats de l'enquête EU Kids Online menée auprès des 9-16 ans et de leurs parents en France*.

Blaya, C. (2013). *Les Ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*. Bruxelles : De Boeck.

Blaya, C. (2018). *Le cyberharcèlement chez les jeunes*. *Enfance*, 3, 421-439.

Catherine, B., Michael, F. (2016). *Digital Uses, Victimization and Online Aggression: A Comparative Study Between Primary School and Lower Secondary School Students in France*. *Eur J Crim Policy Res*, 22, 285–300. <https://doi.org/10.1007/s10610-015-9293-7>

Ciao.ch. (2020). *Whatsapp*. Consulté le 25 février 2022, depuis <https://www.ciao.ch/articles/whatsapp/>

Elliott, & Blaya, C. (2015). *Prévenir le (cyber)harcèlement en milieu scolaire*. De Boeck.

E-media. (s.d.). *Prévenir le cyberharcèlement*. Repéré sur <https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/5870/Cyberharcèlement.pdf>

Etude Cyberlife. (s.d.). Liste des principaux réseaux sociaux. Consulté le 16 janvier 2023, à <https://etudecyberlife.fr/listes-des-principaux-reseaux-sociaux/>

Etude Cyberlife. (2022). Etude Cyberlife. Consulté le 3 avril 2023, à <https://etudecyberlife.fr/newsletter-septembre-2022/>

Fenneteau. (2015). L'enquête : entretien et questionnaire (3e édition.). Dunod.

Giroux, S. (1998). Méthodologie des sciences humaines. *La recherche en action*. Montréal : ERPI.

Gozlan. (2020). Le harcèlement virtuel. Editions Fabert.

Hermida, M. (2019). EU Kids Online Suisse. Les enfants et les jeunes suisses sur Internet : risques et opportunités. Extrait des résultats. *Haute école pédagogique de Schwyz, Goldau*, 3-4. Repéré à <https://www.newsadmin.ch/newsadmin/message/attachments/57081.pdf>

Jackson, M., Cassidy, W., Brown, K. (2009). Out of the mouth of babes: Students' voice their opinions on cyber-bullying. *Long Island Education Review*, 8(2), 24-30.

Külling, C., Waller, G., Suter, L., Willemse, I., Bernath, J., Skirgaila, P., Streule, P., & Süss, D. (2022). JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête Suisse. Zurich: Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften. Repéré à https://www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienspsychologie/james/2018/Raport_JAMES_2022_fr.pdf

Office fédéral des assurances sociales. (2019, 23/05). La moitié des enfants et des jeunes ne se sent pas en sécurité sur Internet. Repéré à <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/medieninformationen/nsb-anzeigeseite-unter-aktuell.msg-id-75155.html>

Pasche Gossin, F. (2021-2022). Construire une démarche méthodologique de recherche et un modèle d'analyse. Document de cours non publié. Delémont : Haute école pédagogique.

Santos, F. (2017). Et le tout premier réseau social est... Repéré à <https://www.memoclic.com/1593-reseau-social/15754-premier-reseau-social.html>

Prévention Suisse de la Criminalité. Cyberharcèlement. Repéré à <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/internet/cyberharcèlement/>

Smith, P.K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russell, S., Tippett, N. (2008). Cyberbullying: Its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology & Psychiatry*, 49(4), 376-385.

Thietart. (2014). *Méthodes de recherche en management (4e édition.)*. Dunod.

UNICEF France. (2019). *Le cyberharcèlement*. Repéré à https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche_thematique-myunicef-le_cyberharcèlement.pdf

Van der Maren, J.-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation. Éducation et formation. Fondements*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/Van_der_Maren_jean-marie/methodes_recherche_education/methodes_recherche_education.pdf

Annexes :

Annexe 1 : Lettre d'information

Damiano Strafella
damiano.strafella@hep-bejune.ch

Delémont, le 23 novembre 2022

**Aux directrices et directeurs
Aux enseignantes et enseignants de 7/8H**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mes études à la HEP-BEJUNE, j'effectue mon travail de Bachelor sur le thème du cyberharcèlement. Je souhaite comprendre **comment les élèves de 7/8H perçoivent le cyberharcèlement et s'ils ont conscience de ses répercussions dans le milieu scolaire**. Je me permets ainsi de prendre contact avec vous afin de vous demander si vous seriez intéressés à participer à cette recherche. Cela m'aiderait beaucoup pour la réalisation de mon travail. Pour cela, il est nécessaire que des élèves de **7/8H** répondent à un questionnaire¹ en ligne² de manière totalement **anonyme**. Le temps total estimé pour répondre à ce questionnaire est d'environ **15 minutes**. Délai : **23.12.2022**.

Le but de ce travail de recherche est de tenter de répondre aux trois questions suivantes à l'aide du questionnaire :

- Y a-t-il une différence de perceptions du cyberharcèlement entre les élèves étant scolarisés dans les trois grandes villes de l'espace BEJUNE (Bienne, Delémont, Neuchâtel) et ceux étant scolarisés dans les autres villes/villages de l'espace BEJUNE ?
- Y a-t-il une différence de perceptions du cyberharcèlement entre les filles et les garçons ?
- Les élèves ont-ils réellement conscience des répercussions du cyberharcèlement ?

Voici le lien ou le QR code vous permettant d'accéder directement au questionnaire.



<https://forms.gle/BeZAFSxJ3sCPkuFWA>

¹ Le questionnaire est réalisé avec l'outil googleforms fourni par la HEP qui est au bénéfice d'une licence « Google Workspace for Education Plus » respectant le contrat-cadre établi par educa et Google (voir ici <https://www.educa.ch/fr/activites/contrats-cadre/google>)

² Afin de faciliter la récolte et l'analyse des données, il est souhaitable de privilégier la version électronique. Cependant, si cela n'est pas possible, une version papier est également disponible sur demande à l'adresse suivante : damiano.strafella@hep-bejune.ch

Travail de Bachelor

Questionnaire

Contrat d'engagement

Les parties prennent connaissance et attestent, par leurs signatures, avoir lu et accepté les conditions suivantes de la recherche :

- Les données sont traitées de manière confidentielle et l'anonymat est garanti ;
- Les données seront analysées et utilisées ;
- Vous avez à tout moment la possibilité de vous retirer de la recherche.

Date et signature :

Le cyberharcèlement

Bonjour,

Je te remercie beaucoup de prendre du temps pour répondre à ce questionnaire qui contient quatre parties. La première est en lien avec des informations générales, la deuxième concerne ton utilisation d'Internet et les deux autres portent sur le thème du cyberharcèlement. Tes réponses sont totalement **anonymes**. Tu peux donc te sentir complètement libre de répondre sincèrement aux questions. Toutes les questions sont obligatoires. Lis bien les différentes questions et **toutes** les réponses possibles (certaines questions peuvent contenir plusieurs réponses !) Le temps total estimé pour répondre à ce questionnaire est d'environ 15 minutes.

***Obligatoire**

Partie 1 - Introduction

Quelques informations générales.

1. Quel est ton sexe ? *

Une seule réponse possible.

- Fille
 Garçon

2. Où es-tu scolarisé(e) ? *

Une seule réponse possible.

- À Bienne, Delémont ou Neuchâtel
 Autres villes/villages (de l'espace BEJUNE)

3. Quel âge as-tu ? *

Une seule réponse possible.

- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Autre : _____

Partie 2 - Ton utilisation d'Internet

Cette partie cherche à comprendre de quelle manière tu utilises Internet.

4. As-tu un appareil te permettant de te connecter à Internet ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

5. Si oui, quel(s) type(s) d'appareil(s) ? [*plusieurs réponses possibles*] *

Plusieurs réponses possibles.

- Un téléphone portable
- Une tablette
- Un ordinateur (fixe et/ou portable)
- Une console de jeu (Playstation, Xbox, Nintendo, etc.)
- Une montre connectée
- Je n'en utilise pas
- Autre : _____

6. Est-ce qu'il s'agit de ton/tes appareil(s) ou le/les partages-tu avec d'autres personnes ? *

Une seule réponse possible.

- Uniquement à moi
- Je le/les partage avec d'autres personnes
- Je n'en possède pas

7. Utilises-tu les réseaux sociaux ? (Facebook, Snapchat, Instagram, TikTok, Twitter, WhatsApp, YouTube, etc.) ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

8. Si oui, lesquels utilises-tu ? [*plusieurs réponses possibles*] *

Plusieurs réponses possibles.

- Facebook
- Snapchat
- Instagram
- TikTok
- Twitter
- WhatsApp
- YouTube
- Je n'en utilise pas
- Autre : _____

9. À quel âge as-tu utilisé ton premier réseau social ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'en utilise pas

10. Tes parents étaient-ils d'accord ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON
- Je n'en utilise pas

11. Si tu utilises Facebook, à partir de quel âge as-tu commencé à l'utiliser ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'utilise pas Facebook

12. Si tu utilises Snapchat, à partir de quel âge as-tu commencé à l'utiliser ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'utilise pas Snapchat

13. Si tu utilises Instagram, à partir de quel âge as-tu commencé à l'utiliser ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'utilise pas Instagram

14. Si tu utilises TikTok, à partir de quel âge as-tu commencé à l'utiliser ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'utilise pas TikTok

15. Si tu utilises WhatsApp, à partir de quel âge as-tu commencé à l'utiliser ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 10 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- Plus de 13 ans
- Je n'utilise pas WhatsApp

16. Tes parents contrôlent-ils ce que tu fais sur Internet ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON
- Je ne sais pas

17. Cite **trois** avantages des réseaux sociaux. *

18. Cite **trois** inconvénients des réseaux sociaux. *

Partie 3 - Le cyberharcèlement

Cette partie porte sur des questions en lien avec le cyberharcèlement.

19. As-tu déjà entendu parler du cyberharcèlement (ou également appelé : cyberbullying ou cyberviolence) ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

20. Si oui, où as-tu entendu parler de ce mot ? [plusieurs réponses possibles] *

Plusieurs réponses possibles.

- À l'école
 À la maison
 Dans les médias (télévision, radio, journal, Internet, réseaux sociaux, etc.)
 Je n'en ai jamais entendu parler
 Autre : _____

21. Si tu en as déjà entendu parler à l'école, qui t'en a parlé ? [plusieurs réponses possibles] *

Plusieurs réponses possibles.

- Un(e) enseignant(e)
 Un médiateur/une médiatrice
 Un policier/une policière
 Je n'en ai jamais entendu parler à l'école
 Autre : _____

22. Comment définirais-tu le cyberharcèlement ? *

23. As-tu déjà été victime de cyberharcèlement ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

24. Si oui, en as-tu parlé à quelqu'un ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON
 Je n'en ai jamais été victime

25. Connais-tu quelqu'un qui a déjà été victime de cyberharcèlement ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

26. Si oui, en as-tu parlé à quelqu'un ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON
- Je ne connais personne qui en a été victime

27. Si tu n'en as parlé à personne, pourquoi ? [*plusieurs réponses possibles*] *

Plusieurs réponses possibles.

- Car c'était juste pour rigoler
- Car je ne trouvais pas cela très grave
- Car je craignais les représailles
- Car je ne voulais pas m'en mêler
- Je ne connais personne qui en a été victime
- J'en ai parlé à quelqu'un
- Autre : _____

28. As-tu déjà insulté quelqu'un sur les réseaux sociaux ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

29. T'es-tu déjà moqué de quelqu'un sur les réseaux sociaux ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

30. As-tu déjà partagé ou envoyé une/des image(s) de quelqu'un dans le but de te moquer de lui sur les réseaux sociaux ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
 NON

31. Que ressent, selon toi, une personne qui a été insultée ou moquée sur les réseaux sociaux ? (**Cite au minimum trois éléments**) : *

Partie 4
- Cyberharcèlement
ou non ?

Dans cette partie, différentes situations te sont proposées. Est-ce que, selon toi, il s'agit de cyberharcèlement ?

32. Max a publié sur Facebook une photo d'un coucher de soleil qu'il a prise durant ses vacances. Cette photo, qui a plu à de nombreuses personnes, a été très partagée sur différents réseaux sociaux :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
 Pas cyberharcèlement

33. Matthieu a été filmé à la piscine quand il a perdu son maillot de bain en sautant *
du plongeoir. Depuis une semaine, une vidéo s'échange dans ses groupes
d'amis et tous rigolent volontiers de la situation :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
 Pas cyberharcèlement

34. Paola aimerait être influenceuse et a créé sa chaîne YouTube. Depuis un mois, *
des élèves de l'école postent des commentaires méchants et humiliants sur
son compte pour chacune de ses vidéos :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
 Pas cyberharcèlement

35. Lors d'un camp de ski, un enseignant a publié sur le site de l'école une vidéo *
où nous pouvons voir Lili qui apprend à skier :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
 Pas cyberharcèlement

36. Maeva a été filmée par son frère quand elle dormait. Il a partagé la vidéo à ses *
copains car elle ronfle et fait de drôles de bruits :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
 Pas cyberharcèlement

37. Lolita a envoyé une photo sexy d'elle à son petit ami. Celui-ci l'a partagé à ses amis. Depuis, Lolita est insultée par des inconnus à l'école, ses amis se moquent d'elle et des messages méchants sont écrits sur les murs des toilettes de l'école. Elle reçoit également des messages d'inconnus sur son téléphone :

Une seule réponse possible.

- Cyberharcèlement
- Pas cyberharcèlement

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms